

# Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 07 Janvier 2026

N° 5278

17<sup>e</sup> année

Prix 20 DA

www.reflexion.dz

AÏN TÉDELÈS (MOSTAGANEM)

**Choix d'un terrain pour 135 logements LPA** p.6

APPEL À LA GRÈVE DES COMMERÇANTS  
L'UGCAA dément et dénonce "des rumeurs malveillantes" p.4



CONSEIL DE LA NATION :

## SAÂYOUD EXPLIQUE LE PROJET DE CODE DE LA ROUTE

Lors de sa présentation récente du projet de loi portant code de la route devant la commission des équipements et du développement local au Conseil de la Nation, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyoud, a souligné l'urgence d'une refonte législative pour lutter contre l'insécurité routière qui endeuille le pays. Lire page 3



## 5 ans de prison requis contre un ancien vice-président de la FAF



Zetchi est lui aussi incarcéré pour les mêmes motifs depuis novembre 2024. Il est poursuivi avec deux autres anciens présidents de la FAF, Djahid Zefizef et Charaf Eddine Amara. Celui-ci est poursuivi dans une autre affaire liée à la gestion de la holding publique Madar qu'il a dirigée pendant de longues années. Il a été placé en détention provisoire le 21 décembre dernier. Walid Sadi, l'actuel président de la FAF et ministre des Sports, a indiqué en mai 2024 avoir trouvé un « énorme trou » financier dans la comptabilité de la Fédération à son élection en septembre 2023. Sadi a fait état d'un trou de 7 milliards de dinars. La Fédération a déposé plainte et la justice a ouvert une enquête, en juillet de la même année, "suite à des soupçons de corruption au niveau de la Fédération algérienne de football, impliquant nombre de dirigeants dans la conclusion de contrats en violation de la procédure interne". Au total, 14 personnes sont impliquées dans cette affaire. Amar Bahloul avait été suspendu par la FAF en février 2024 de son poste de président de la Ligue régionale d'Annaba. Il lui est reproché de graves carences de gestion, relevées par un audit interne.

## L'ANPDP lance le recrutement de contrôleurs et d'auditeurs

dans le cadre de la concrétisation des efforts de l'Etat visant à renforcer le système de protection des données à caractère personnel, à consacrer les principes de la légalité et de la transparence dans leur traitement, et à consolider les capacités humaines de l'ANPDP, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit", précise la même source. Cette opération qui s'inscrit également dans la dynamique que connaît l'autorité nationale, "vise à se mettre au diapason de l'évolution rapide de la numérisation et à renforcer la culture de conformité aux règles de protection des données à caractère personnel, en vue de contribuer à instaurer la confiance entre les différents acteurs et opérateurs". "Les nouvelles recrues seront chargées des missions de contrôle et d'audit au niveau des établissements publics et privés, ainsi qu'à l'égard des personnes physiques qui traitent les données à caractère personnel, et ce dans le but de s'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans ce domaine et de garantir la protection des droits des individus et de leurs libertés fondamentales", note le communiqué. A ce propos, l'ANPDP informe que de plus amples détails sur les conditions de recrutement et les modalités de participation seront disponibles sur son site électronique [www.anpdp.dz](http://www.anpdp.dz).

## Attaf reçoit la directrice générale de l'OIM

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, en visite officielle en Algérie. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des différents aspects de la coopération entre l'Algérie et l'OIM, ainsi qu'à la discussion des moyens de renforcer ce partenariat, en vue d'assurer une gestion plus efficace des divers défis liés au dossier de la migration. Les deux parties ont également souligné l'importance de consolider la coordination et d'intensifier les efforts conjoints face aux enjeux migratoires, dans le respect des principes humanitaires et du droit international.



## Aéroport d'Alger : atterrissage d'urgence d'un avion de Tunisair

Un avion de la compagnie aérienne Tunisair a effectué un atterrissage d'urgence sur l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger ce mardi 6 janvier, a indiqué la Télévision algérienne. En effet, une passagère marocaine dont l'état de santé s'est brusquement détérioré à bord de l'appareil, ce qui a nécessité l'atterrissement de l'avion. La ressortissante marocaine a été évacuée par les éléments de la protection au CHU Mustapha Bacha d'Alger pour recevoir les soins nécessaires. La compagnie Tunisair dispose d'une flotte de 19 avions opérationnels et effectue une cinquantaine de vols par jour. En 2024, elle a transporté plus de 2,6 millions de passagers. Dans le classement AirHelp Score 2025, elle occupe la 114e place sur un total de 117 compagnies aériennes à travers le monde. La compagnie aérienne tunisienne affiche des scores faibles en matière de ponctualité et de traitement des réclamations.

Directeur Général  
**Belkacem BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication  
**Charaf SLAMANI**

Directrice de l'administration  
**Samia MEHAL**

Directeur Technique  
**Hadj Ahmed BENDIA**

**Administration/Publicité**  
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : [redacreflexion@gmail.com](mailto:redacreflexion@gmail.com) / [administration@reflexion.dz](mailto:administration@reflexion.dz)  
[pub@reflexion.dz](http://pub@reflexion.dz)

**Redaction**  
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : [redacreflexion@yahoo.fr](mailto:redacreflexion@yahoo.fr) / [redaction@reflexion.dz](mailto:redaction@reflexion.dz)

<b>Impression</b> S10 - ORAN Tél: 041 513 597	<b>Diffusion</b> MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

### ANEPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

CONSEIL DE LA NATION

# Saâyoud explique le projet de code de la route

Lors de sa présentation récente du projet de loi portant code de la route devant la commission des équipements et du développement local au Conseil de la Nation, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyoud, a souligné l'urgence d'une refonte législative pour lutter contre l'insécurité routière qui endeuille le pays.



Ce projet de loi, qui fait suite à son adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) en décembre 2025, s'inscrit directement dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il vise à renforcer les mesures et procédures destinées à éradiquer le phénomène de l'insécurité routière et à créer un environnement de circulation sûr pour tous les usagers. Le ministre a insisté sur le lourd tribut payé par l'Algérie en raison des accidents de la route, qui causent des pertes humaines dramatiques, des dommages matériels considérables et un coût élevé pour les finances publiques. « Ce projet accorde une importance particulière à la sécurité des véhicules et des infrastructures routières, tout en imputant des responsabilités pénales et civiles à toutes les parties en cas de non-respect des règles de circulation », a déclaré Saïd Saâyoud. Face aux évolutions rapides au niveau mondial menaçant la sécurité routière, le texte introduit des mesures innovantes pour anticiper ces défis. Structuré en dix chapitres comprenant

190 articles, il reflète une vision politique claire : construire une société respectueuse de l'ordre et valorisant la vie humaine. Il concrétise notamment le 54e engagement présidentiel, relatif à la garantie de la sécurité des citoyens et à la protection des biens publics et privés. Le ministre a détaillé les grandes orientations du texte, parmi lesquelles : la réduction des accidents en traitant toutes les causes, qu'elles soient liées au conducteur, au véhicule ou à l'environnement routier. Les responsables de la construction et de l'entretien des routes engageront leur responsabilité civile en cas d'accidents dus à des travaux non conformes aux normes ou à un manquement dans leurs obligations, avec obligation d'indemnisation. Tous les acteurs impliqués dans un accident seront tenus responsables, y compris en cas de manipulations des procès-verbaux de contrôle technique, d'attribution frauduleuse de permis de conduire ou de négligence dans l'entretien des routes. Le texte criminalise explicitement la délivrance de certificats de contrôle technique falsifiés ou omettant des défauts graves. Aussi,

la régulation du transport de personnes, de marchandises et de matières dangereuses, avec certificats de compétence professionnelle, respect des temps de conduite et de repos, et utilisation d'appareils de surveillance modernes. Pour le régime pénal, classification des infractions selon leur gravité (contraventions, délits et crimes), avec des sanctions et mesures complémentaires adaptées. En conclusion, Saïd Saâyoud a présenté ce projet comme une vision globale et équilibrée, fondée sur la prévention, la dissuasion et la coordination entre tous les acteurs. Il vise à protéger les citoyens et à garantir leur droit à une mobilité sécurisée, tout en instaurant une culture routière responsable. Ce texte, qui a suscité des débats animés et des contestations de la part de certains syndicats de transporteurs début 2026, devrait prochainement être examiné par le Conseil de la nation avant sa promulgation définitive. Il marque une étape décisive dans la politique de sécurité routière de l'Algérie, confrontée à une augmentation persistante des accidents ces dernières années.

NAFTAL

## Lancement de la commercialisation de pneus poids lourds



La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a annoncé le lancement de la commercialisation de pneus pour poids lourds. Dans un communiqué publié mardi, la société précise que les pneus sont proposés à des prix très compétitifs. Naftal a indiqué également que tous les tarifs et les points de vente les plus proches sont disponibles via l'application mobile « Naftal Services », facilitant ainsi l'accès aux produits pour les transporteurs et professionnels du secteur.

DÉFENSE NATIONALE

## 67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2025

Soixante-sept (67) terroristes ont été neutralisés et trois cent soixante-neuf (369) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025 par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également récupéré d'importantes quantités d'armes et de munitions, a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans le cadre des efforts déployés par les unités et les détachements de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver la sécurité et l'unité, ainsi que la stabilité de notre pays, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de résultats opérationnels qualitatifs dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme.

## Edito

### Émirats : l'ombre d'une puissance en crise !

Par Amina L.

Les Émirats arabes unis, longtemps présentés comme un allié fiable au cœur du Golfe, voient aujourd'hui leurs ambitions régionales confrontées à la dure réalité. Sous la direction de Mohamed Ben Zayed (MBZ), Abu Dhabi a cherché à jouer dans la cour des grands, déployant des moyens financiers colossaux et des forces armées pour peser sur la scène internationale. De la Libye au Sahel, du Yémen au Soudan, et jusqu'au Somaliland, leur influence militaire et politique se fait sentir, souvent au détriment de la stabilité régionale. Mais les masques tombent. Après des années d'interventions discrètes mais déterminées, les activités émiratiennes commencent à irriter partenaires et observateurs. Le Conseil de sécurité de l'ONU a officiellement dénoncé certaines de ces pratiques, et aux États-Unis, des parlementaires démocrates relancent le débat sur les ventes

d'armes à Abu Dhabi. Leur message est clair : continuer à livrer du matériel militaire tant que le rôle exact des Émirats dans le conflit soudanais n'est pas clarifié revient à cautionner des crimes de masse et une déstabilisation durable. L'exemple du Yémen est particulièrement révélateur. Lorsqu'Abu Dhabi s'est donc engagé aux côtés de Riyad dans l'intervention militaire contre les Houthis, les Émirats semblaient un partenaire discipliné. Très vite, pourtant, la coalition s'est fissurée. Abu Dhabi a pris ses distances, soutenant des milices séparatistes du Sud, créant une fracture avec Riyad et démontrant que les Émirats n'étaient plus de simples alliés subordonnés, mais une puissance capable de remodeler des États selon ses propres priorités sécuritaires et économiques. Cette autonomie, redoutée par de nombreux acteurs régionaux, se manifeste aujourd'hui au Soudan. Khartoum accuse officiellement Abu Dhabi d'avoir soutenu les Forces de soutien rapide, impliquées dans des massacres de masse. La situation inquiète les parlementaires américains, qui craignent que des armes sophistiquées fournies par Washington ne servent à alimenter des conflits et à fragiliser davantage un pays déjà en crise. Le Darfour, la capitale et les axes menant à la mer Rouge deviennent ainsi des enjeux stratégiques où se croisent ambitions émiratiennes, calculs saoudiens et passivité occidentale. Le Somaliland, autoproclamé indépendant

de la Somalie, constitue un autre point de tension. Bases militaires, concessions portuaires et accords sécuritaires opaques pourraient en faire le prochain terrain d'expérimentation d'un interventionnisme discret mais structurant, dans une zone déjà fragile. La région est ainsi exposée à une influence étrangère qui pourrait transformer durablement son équilibre politique et économique. Plus que jamais, la question des ventes d'armes dépasse le cadre strictement américain. Il s'agit d'évaluer la responsabilité des puissances occidentales dans la prolifération de conflits régionaux. L'expérience récente montre que plus les Émirats sont armés, plus ils s'émancipent, imposant leurs propres lignes rouges et agissant parfois en contradiction avec leurs alliés historiques. Les armes censées renforcer des partenariats stratégiques risquent ainsi de nourrir des guerres périphériques dont Washington se désolidarise ensuite. Suspender les livraisons d'armes à Abu Dhabi ne serait pas un geste symbolique. Ce serait reconnaître la réalité d'une politique qui fragilise des États, entretient des conflits prolongés et nourrit l'instabilité. Yémen, Soudan et demain Somaliland en paient déjà le prix. La communauté internationale, incapable jusqu'ici de contenir cette puissance régionale, est aujourd'hui confrontée à un choix : laisser les ambitions émiratiennes poursuivre leur chemin destructeur, ou imposer enfin des limites à une politique de fait accompli.

**APPEL À LA GRÈVE DES COMMERÇANTS**

# L'UGCAA dément et dénonce "des rumeurs malveillantes"

*L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a démenti tout appel à la grève le 8 janvier prochain que certaines pages des réseaux sociaux lui ont attribué.*



Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'UGCAA a affirmé en effet que « ces appels ne sont que des rumeurs malveillantes sans aucun fondement et ne représentent en aucun cas la position des commerçants ni celle de l'Union ». De telles campagnes trompeuses, poursuit la même source, « visent à déstabiliser le marché et à semer la confusion parmi les commerçants et les citoyens », assurant que ces manœuvres « ne réussiront pas face à la conscience des commerçants et à leur sens de responsabilités nationales, surtout à

**COOPÉRATION BILATÉRALE**

l'approche du mois bénit de Ramadan ». L'UGCAA affirme, par ailleurs, que « les commerçants et les opérateurs économiques sont conscients et responsables, et qu'ils continueront à ouvrir leurs magasins et à exercer leurs activités commerciales régulièrement, en fidélité au message des martyrs et à leurs grands sacrifices, et en manifestant de l'unité de la société et de la cohésion du front intérieur, tout en donnant une gifle à qui-conque tenterait de porter atteinte à la stabilité de l'Algérie et de son peuple fier ». L'Union indique, en outre, qu'elle prend au sérieux toutes les difficultés auxquelles les

commerçants sont confrontés, et qu'elle agit dans une approche de partenariat avec le gouvernement, le ministère du Commerce intérieur, de la régulation du marché national et les autorités locales, afin d'ouvrir des canaux de dialogue et de consultation. Cette démarche vise à « trouver des solutions pratiques pour traiter tous les défis auxquels le secteur commercial est confronté, tout en préservant les intérêts des commerçants et des opérateurs économiques ainsi que du marché national, et en renforçant la stabilité de l'économie nationale », rapporte le communiqué.

## Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur du Kazakhstan

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, M. Anuarbek Akhmetov, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre avec M. Anuarbek Akhmetov, premier ambassadeur du Kazakhstan auprès de l'Algérie, a été l'occasion d'évoquer l'état et les perspectives des relations entre les deux pays dans le domaine de l'information et de la communication, et d'échanger les vues sur les moyens d'asseoir les mécanismes de coopération bilatérale

entre le ministère algérien de la Communication et le ministère de l'Information et de la Culture de la République du Kazakhstan, ainsi qu'entre les institutions médiatiques des deux pays», précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont affirmé "leur volonté et leur disponibilité à consentir tous les efforts nécessaires pour renforcer le rapprochement espéré entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, en adéquation avec la dynamique que connaissent les re-

lations entre l'Algérie et le Kazakhstan ces derniers temps". Dans ce sillage, les deux parties "sont convenues d'œuvrer conjointement à l'élaboration d'un projet d'accord de coopération bilatérale dans le domaine de la communication, et à l'accélération de l'élaboration de la version finale du projet de mémorandum d'entente de coopération entre l'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'Agence de presse du Kazakhstan (Kazinform), en pré-lude à sa signature dans les meilleurs délais", note le communiqué.

**CONSEIL DE LA NATION :**

## La Commission des affaires juridiques examine le code de la nationalité

La Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a tenu une réunion consacrée à l'audition du représentant du gouvernement, M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans le cadre de l'examen du texte de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et du

texte de loi portant Code de la nationalité algérienne, selon un communiqué du Conseil. La réunion s'est déroulée sous la présidence du président de la Commission, M. Mohamed Rebah, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, M. Mourad Lakehal, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nad-

**HADJ 2026**

## Obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé

Le chef de la délégation médicale de la Mission algérienne pour le Hadj (1447H-2026), Dr Mahmoud Dahmane, a souligné l'obligation pour les candidats de déclarer leur état de santé et de s'assurer qu'ils ne souffrent d'aucune des maladies listées, conformément aux nouvelles conditions sanitaires établies par le ministère du Hadj et de la Omra du Royaume d'Arabie saoudite. Dans une déclaration lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à l'établissement hospitalier Sidi M'hamed Bouchenaifa dans la commune de Mohamed Belouizdad (Alger), le chef de la délégation médicale a appelé l'ensemble des candidats au Hadj à passer les examens médicaux et à déclarer toute maladie physique ou mentale dont ils souffrent, en se présentant aux commissions médicales dans les centres de santé des 58 wilayas. A cette occasion, le chef de la délégation a apporté des éclaircissements sur les vaccins obligatoires, notamment celui contre la méningite, désormais requis pour cette saison, sauf pour les candidats ayant accompli la Omra dans les cinq dernières années. Il a également rappelé que le certificat de vaccination contre la Covid-19 fait partie des conditions sanitaires fixées par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra pour cette saison, pour les pèlerins âgés de plus de 65 ans. Les maladies à déclarer cette saison comprennent : "l'insuffisance rénale nécessitant une dialyse, l'insuffisance cardiaque avancée, les maladies pulmonaires chroniques requérant une oxygénothérapie, la cirrhose hépatique avancée et les maladies neurologiques ou psychiatriques graves". Il s'agit également de "la sénilité accompagnée de démence, la grossesse durant le dernier trimestre ou les grossesses à haut risque, les maladies infectieuses actives, le cancer évolutif ou les cas soumis à des traitements intensifs". La non-déclaration de l'une des pathologies susmentionnées expose son auteur à l'exclusion de l'accomplissement des rites du Hadj".

**BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET**

## Premiers essais techniques sur la ligne ferroviaire

Le directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, a supervisé, mardi, le lancement de la première expérimentation technique du train Béchar - Tindouf - Gara Djebilet. Selon un communiqué publié par l'agence ANESRIF sur sa page officielle Facebook, les premiers essais techniques préliminaires ont été effectués sur cette ligne ferroviaire stratégique reliant Béchar à Tindouf et au site minier de Gara Djebilet. D'après la même source, le directeur général, accompagné de cadres centraux de l'agence, de la direction du projet ainsi que des responsables des entreprises chargées de la réalisation, a effectué une première sortie expérimentale à bord d'une locomotive spécialement dédiée. Le départ de cette mission test a été donné depuis la gare voyageurs de Tindouf. Cette ligne ferroviaire s'inscrit dans le cadre du projet structurant du gisement de fer et d'acier de Gara Djebilet, considéré comme l'un des plus importants projets miniers et industriels de de l'histoire pays. Son inauguration officielle est attendue dans les prochains jours par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Par ailleurs, ce projet sera suivi par un autre jalon majeur à Tindouf, prévu fin avril prochain, avec la mise en service de la première unité de traitement primaire du minerai de fer extrait du gisement de Gara Djebilet, dotée d'une capacité de production estimée à 4 millions de tonnes par an.

jiba Djilali. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a présenté "un exposé détaillé sur le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature", indiquant que "ce texte répond aux exigences constitutionnelles, notamment en ce qui concerne la consécration du principe de l'indépendance de la justice, la garantie de la neutralité du magistrat et sa protection contre toute forme de pression ou d'influence".

APRÈS LE VENEZUELA

## Trump "menace" le Groenland !

*Donald Trump a déclaré à bord d'Air Force One, que les États-Unis allaient « s'occuper du Groenland dans environ deux mois », affirmant que ce territoire autonome danois était indispensable à la « sécurité nationale » américaine et que le Danemark n'était pas en mesure d'en assurer la gestion.*



Ces propos interviennent au lendemain de l'attaque américaine contre le Venezuela et de la capture de son président Nicolás Maduro sur ordre de Washington. Le Danemark et les autorités groenlandaises ont immédiatement rejeté toute idée d'annexion, rappelant que le Groenland n'était « pas à vendre » et que toute discussion devait se faire dans le respect du droit international. Mais ces déclarations prennent désormais une dimension radicalement nouvelle. Jusqu'ici perçues comme des provocations impérialistes de plus, les menaces de Donald Trump changent de nature après le précédent vénézuélien. L'usage assumé de

la force, l'enlèvement d'un chef d'État étranger démocratiquement élu et le mépris affiché pour la souveraineté nationale transforment les intimidations contre le Groenland en avertissement sérieux. Ce qui relévait hier de la fanfaronnade stratégique s'inscrit désormais dans une logique de prédateur assumée. Derrière l'argument sécuritaire, c'est un agenda géopolitique et économique classique qui se dessine. Le Groenland concentre des routes commerciales stratégiques ouvertes par la fonte des glaces, ainsi que d'importantes réserves de métaux rares indispensables aux industries de demain. En ciblant successivement le Venezuela et le Groenland, Donald

Trump ne cache plus une doctrine fondée sur la loi du plus fort, où la souveraineté des peuples devient négociable dès lors qu'elle contrarie les intérêts américains. L'affaire groenlandaise n'est donc plus un simple différend diplomatique entre alliés. Elle s'inscrit dans une séquence globale marquée par la remise en cause frontale du droit international, où la capture d'un président en Amérique latine sert désormais de précédent inquiétant pour l'Europe et l'Arctique. Après Caracas, c'est tout autre territoire que Washington place sous pression ouverte, avec un message limpide : nul n'est à l'abri lorsque les ressources et les routes stratégiques entrent dans l'équation.

ROYAUME-UNI

## L'ambassade de Palestine officiellement inaugurée

Plus de trois mois après que le Royaume-Uni a reconnu son Etat, la Palestine inaugure son ambassade à Londres ce lundi 5 janvier. « Nous marquons aujourd'hui un moment historique : l'inauguration de l'ambassade de l'Etat de Palestine au Royaume-Uni, avec un statut diplomatique et des attributions complets », s'est félicité l'ambassadeur Husam Zomlot, qui portait auparavant le titre de chef de la mission diplomatique palestinienne. L'ouverture de cette ambassade « marque une étape importante dans les relations britanno-palestiniennes, dans le long cheminement du peuple palestinien

vers la liberté et l'autodétermination », a-t-il ajouté. Il a ensuite dévoilé la plaque « Ambassade de l'Etat de Palestine » apposée sur le bâtiment, situé à Hammersmith, dans l'ouest de Londres. « Pour des générations de Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est et dans les camps de réfugiés, ainsi que dans toute la diaspora, cette ambassade représente la preuve que notre identité ne peut être niée », a insisté M. Zomlot. Elle « est une promesse, celle de poursuivre une paix juste et durable, ancrée dans le droit international et les valeurs universelles », a-t-il ajouté. Le représen-

tant du roi Charles III, Alistair Harrison, a aussi déclaré qu'il s'agissait d'un moment historique pour la Palestine, et « le début d'un changement majeur dans [des] relations bilatérales » déjà « très étroites ». Le Royaume-Uni a officiellement reconnu en septembre dernier l'Etat de Palestine, près de deux ans après le début de la guerre dévastatrice à Gaza, déclenchée par l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Le premier ministre, Keir Starmer, avait affirmé vouloir ainsi « raviver l'espoir de paix et d'une solution à deux Etats ».

IRAN

## Téhéran menace d'une "réponse ferme et proportionnée"

Téhéran a averti mardi qu'il réagirait fermement à toute conduite hostile visant la République islamique. Dans un communiqué du Secrétariat de son Conseil suprême de défense, relayé par l'agence Mehr News, l'Iran a dénoncé « l'escalade des propos menaçants » et des « remarques interventionnistes » à son encontre. Le texte insiste sur le fait que la sécurité, l'indépendance et l'intégrité terri-

toriale du pays constituent une « ligne rouge » infranchissable. Toute agression ou persistance d'une attitude hostile « se verra répondre par une riposte proportionnée, ferme et décisive », averti le communiqué. Le Conseil suprême de défense iranien a indiqué que la République islamique ne se cantonnerait pas à une réaction postérieure. Dans le cadre de la légitime défense, elle affirme

INDONÉSIE

## 16 morts dans des inondations aux Célèbes

Des pluies torrentielles sur l'île indonésienne de Siau, aux Célèbes, ont provoqué des crues soudaines qui ont fait au moins 16 morts et entraîné l'évacuation de centaines d'habitants, ont annoncé les autorités mardi. Une rivière en crue a inondé lundi quatre villes de la petite île située au nord des Célèbes, à l'est de l'archipel indonésien, a indiqué l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), dans un communiqué. « Seize personnes sont décédées à cause des inondations soudaines », a déclaré le porte-parole de l'agence, Abdul Muhamar, ajoutant que trois personnes sont portées disparues, 22 ont été blessées et 700 habitants ont été évacués. « Les inondations soudaines ont été provoquées par des pluies d'une intensité exceptionnelle (...) entraînant une montée subite du niveau de l'eau de la rivière », a ajouté M. Abdul. Selon des images partagées par l'Agence de recherche et de sauvetage, dénormes rochers et des arbres déracinés ont été charriés par les flots. Les inondations ont coupé l'accès à certaines routes et endommagé des dizaines de maisons ainsi que des bâtiments publics et des infrastructures, a indiqué le porte-parole. Les inondations sont fréquentes en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars. Selon le dernier bilan de l'agence BNBP, 1.178 personnes ont péri dans des inondations qui ont frappé fin novembre trois provinces de l'île de Sumatra, dans l'une des pires catastrophes naturelles ayant touché l'archipel ces dernières années. Des tempêtes tropicales accompagnées d'intenses pluies de mousson avaient également causé des inondations meurtrières en Malaisie voisine, en Thaïlande ainsi qu'à Sri Lanka.

CENTRALE NUCLÉAIRE AU JAPON :

## Sous-estimation des risques sismiques

L'exploitant d'une centrale nucléaire au Japon a reconnu avoir présenté aux autorités des données sous-estimant potentiellement les risques sismiques, à l'heure où l'archipel relance son parc nucléaire près de 15 ans après la catastrophe de Fukushima. La centrale nucléaire de Chubu Electric Power Co. à Hamaoka (centre), située dans une région exposée au risque de « mégaséisme », fait actuellement l'objet de contrôles de sûreté réglementaires en vue de redémarrer deux réacteurs. Mais le président de l'opérateur, Kingo Hayashi, a déclaré tard lundi que le niveau du mouvement sismique maximal en surface que la centrale pourrait subir lors d'un tremblement de terre « a peut-être été sous-estimé ». « Cet incident pourrait affecter gravement le processus d'examen (de sûreté) et miner la confiance des communautés locales et des autres parties prenantes dans notre activité nucléaire, et potentiellement en ébranler les fondements mêmes », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse convoquée en urgence. Le Japon a fermé tous ses réacteurs nucléaires après le triple désastre (séisme, tsunami et catastrophe nucléaire) de Fukushima en mars 2011, alors que la population exprimait son inquiétude. Mais l'archipel, pauvre en ressources, veut réduire sa forte dépendance aux combustibles fossiles, atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et répondre à la demande croissante d'électricité liée à l'intelligence artificielle, ce qui l'a poussé à entamer un retour progressif à l'atome civil. Au total, 14 réacteurs ont ainsi déjà été remis en service après la mise en place de normes de sécurité strictes.

se réservoir la possibilité d'intervenir de façon préventive si des « signes clairs et tangibles de menace » sont identifiés. Cette déclaration s'inscrit dans une stratégie sécuritaire fondée sur la dissuasion et la préparation, selon les autorités iraniennes, qui affirment vouloir montrer leur détermination à protéger la souveraineté nationale face à toute tentative d'ingérence ou d'agression.

## OULED BOUGHALEM (MOSTAGANEM)

# Lancement de la 1ère session de la commission ADIL

Dans le cadre du programme ADIL de soutien au développement local, la maison de jeunes d'Ouled Bougalem a organisé lundi la première session de la commission consultative de la commune, sous la supervision de Madame la cheffe de daïra de Achaacha, dans la wilaya de Mostaganem, selon un communiqué rendu public.



Par B. Adda

Cette session s'est déroulée en présence du coordinateur de wilaya du programme ADIL, du point focal au niveau de la wilaya, du représentant de la daïra, des chefs des subdivisions au niveau de la daïra, ainsi que des membres de la commission consultative et de divers intervenants. Ont également pris part à cette rencontre le président de l'Assemblée populaire communale d'Ouled Boughalem,

accompagné du secrétaire général de la commune, du chef de service technique chargé du point focal au niveau communal, ainsi que de plusieurs cadres et employés de la commune. Cette session a été marquée par la présentation d'un exposé analytique sur la situation de la commune, suivi de l'ouverture du débat et des propositions. À cet effet, quatre (04) ateliers de travail de la commission consultative ont été installés, consacrés à l'étude des différents axes de dévelop-

pement, en vue d'aboutir à une vision commune et à des propositions pratiques contribuant à l'élaboration du plan stratégique local de développement. Le communiqué a ajouté que cette rencontre constitue une étape importante dans le renforcement de l'approche participative, tout en mettant en évidence le rôle des intervenants locaux dans la contribution et la participation à la définition des contours du développement de la commune d'Ouled Boughalem.

## KHADRA (MOSTAGANEM)

### Réhabilitation des routes à douar "El Mahadnia"

Le projet de maintenance et de réhabilitation des routes à douar El Mahadnia, dans la commune de Khadra, (wilaya de Mostaganem), a été officiellement lancé lundi, sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, M. Mendes Abdelkader, en présence

du représentant du chef de la subdivision des travaux publics, de l'ingénieur communal, ainsi que de l'entrepreneur chargé de la réalisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du réseau routier local et du renforcement de la qualité de la mobilité au profit des

habitants de douar. Il vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité routière et à la facilitation des déplacements des citoyens, dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le cadre de vie et soutenir le développement local au niveau de la commune. Zakaria D.

## MOSTAGANEM

### Maintenance des feux tricolores sur plusieurs axes de la ville

Sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, les services de la direction de l'urbanisme et de la construction de la commune de Mostaganem, ont entamé une opération de réparation et de maintenance des feux de signalisation à travers plusieurs axes et points stratégiques du territoire communal. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de sécurité routière et à assurer la fluidité de la circulation. Elle fait partie du

programme périodique de maintenance des équipements de base, contribuant ainsi à la réduction des accidents de la route et au renforcement de la sécurité des usagers, notamment dans les zones connaissant une forte densité de trafic. Zakaria D.

## FRENDA (TIARET)

### Un mort dans un accident de la circulation

Les services de la Protection civile, sont intervenus mardi à 06h38 à la suite d'un accident de la circulation survenu au lieu-dit Maayziya, dans la commune et la daïra de Frenda (wilaya de

Tiaret), a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a causé la mort d'un homme d'environ 35 ans, renversé par un véhicule. La dépouille mortelle de la victime a été transportée au

service de conservation des corps de l'hôpital local. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. BA

## MOSTAGANEM

### Choix d'un terrain pour 135 logements LPA à Aïn Tédelès

Suite aux décisions issues de la réunion du Conseil exécutif de la daïra d'Aïn Tédelès, dans la wilaya de Mostaganem, tenue le 30 décembre 2025, une sorte de terrain a été effectuée lundi par la commission de wilaya chargée du choix des sites et des assiettes foncières. Cette opération a porté sur l'examen d'un foncier situé au niveau de la zone d'El Aïn, destiné à l'implantation d'un projet de réalisation de 135 logements de la formule logement promotionnel aidé (LPA). Le projet concerne les communes d'Aïn Tédelès et de Sour et sera confié à l'Agence de wilaya pour l'organisation et la gestion foncière de Mostaganem pour sa réalisation. Les services de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya entameront prochainement l'étude géotechnique, étape essentielle avant le lancement effectif du projet, afin de garantir la conformité technique et la qualité des futures constructions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer l'offre de logements au niveau de la daïra d'Aïn Tédelès, à répondre à la demande croissante des citoyens et à accompagner le développement urbain local. Elle reflète également la coordination entre les différentes structures concernées afin d'assurer une mise en œuvre efficace des programmes d'habitat et une amélioration durable des conditions de vie des habitants. Tayeb Bey Abdelkader

## AÏN TEDELÈS (MOSTAGANEM)

### Déviation du lit d'un oued à proximité d'un CEM

Les services compétents de la daïra d'Aïn Tédelès, dans la wilaya de Mostaganem, ont entamé, lundi, des travaux de modification et de rectification du lit de l'oued jouxtant le CEM Medjahri Abdallah à Yanaro, daïra d'Aïn Tédelès. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme préventif visant à protéger l'établissement scolaire et son environnement des risques d'inondation. À cet effet, les autorités locales ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, avec la participation des services de l'hydraulique, des travaux publics, de la commune d'Aïn Tédelès, de l'Algérienne des eaux et de l'Office national de l'assainissement. Les travaux portent essentiellement sur la déviation des eaux vers le tracé naturel de l'oued et l'assurance d'un écoulement organisé et sécurisé des eaux pluviales vers le cours principal, afin de réduire les risques d'érosion et d'accumulation des eaux et d'améliorer le niveau de sécurité dans la zone. Zakaria D.

## MOSTAGANEM

### Inspection des structures de santé de proximité

Dans le cadre de l'application des instructions du ministère de tutelle relatives au renforcement des conditions d'hygiène au sein des établissements de santé, et sous la supervision de Madame la Directrice, la commission d'hygiène et de sécurité a effectué une visite d'inspection au niveau de plusieurs structures de santé. Cette sortie de terrain a permis d'évaluer le respect des normes d'hygiène, les conditions de sécurité ainsi que l'organisation générale, tout en donnant les orientations nécessaires en vue d'améliorer l'environnement de travail et de garantir un accueil sain et sécurisé aux citoyens. La visite a concerné la polyclinique des HLM, la polyclinique de la Route des Crêtes (Chemin des Crêtes), la clinique de chirurgie dentaire de Mazagran ainsi que la salle de soins de Douar Djedid - Monador dans la commune de Hassi Mameche, wilaya de Mostaganem. Cette action s'inscrit dans une démarche continue visant à améliorer la qualité des prestations de santé et à assurer des conditions optimales d'accueil et de prise en charge des usagers. Tayeb Bey Abdelkader

**MASCARA**

# Réunion de coordination sur l'approvisionnement et le transport

Dans le cadre du suivi de la situation de l'approvisionnement et de la garantie de la disponibilité des denrées alimentaires, ainsi que de l'amélioration des services de transport à travers le territoire de la wilaya, le wali de Mascara, M. Fouad Aïssi, a présidé, lundi, une importante réunion de coordination, a indiqué un communiqué rendu public.



Par A Raouf

**L**a rencontre s'est déroulée en présence de la directrice de l'administration locale, de la directrice du commerce, du directeur des services agricoles, du directeur des transports, ainsi que du directeur de l'établissement public de transport urbain et semi-urbain. La réunion a été consacrée à l'examen de la situation de l'approvisionnement en produits alimentaires de large consommation, avec l'accent mis sur la nécessité d'assurer leur disponibilité régulière et la stabilité des prix. Il a également été question de la situation du transport à travers la wilaya, où le wali a souligné l'importance de renforcer les services de transport, de garantir la continuité et d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens, notamment entre les zones urbaines et semi-urbaines, à travers une coordination permanente entre les différents services concernés. À cette occasion, le wali a donné plusieurs instructions, notamment : Le renforcement de la coordination entre les directions du commerce et des services agricoles afin d'assurer un approvisionnement stable et durable en

produits alimentaires ; Le suivi de la situation de la production locale et la facilitation de la commercialisation des produits agricoles et l'amélioration de l'organisation du transport et la garantie de la disponibilité des moyens pour répondre aux besoins des citoyens. Au terme de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi continu de la mise en œuvre de ces instructions et d'un travail conjoint entre les différents secteurs, au service de l'intérêt général, afin de garantir la stabilité du marché et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

**SIDI BEL-ABBÈS**

## La désertification au cœur d'une session de l'APW

La quatrième session ordinaire de l'APW de Sidi Bel-Abbès, tenue tout récemment, a été consacrée au spectre de l'avancée vertigineuse de la désertification. Un exposé a de prime abord été présenté par le président de la commission économique et financière qui a mis en lumière ce problème environnemental majeur en Algérie et surtout dans la partie sud de la wilaya. Il a été question de la désertification dans la steppe dénudant 40% de la superficie de la wilaya. Ce phénomène, selon l'orateur, résultant de facteurs naturels (sécheresse, fortes chaleurs) a exacerbé des problèmes majeurs

comme la réduction des récoltes, l'exode rural, le manque de ressources, la perte de biodiversité ainsi que la dégradation des terres arables, des richesses forestières mais aussi et surtout la raréfaction de l'eau et l'érosion des sols. Après avoir rappelé le rôle de la conservation des forêts dans la protection du patrimoine forestier, le chef de la commission économique et financière a tout de même fait part du manque flagrant de programmes de reboisement spécifiques, appelant à cet effet, le "Haut-commissariat au développement de la steppe à renforcer plus que jamais son soutien

pour un développement prospère et durable, dans le but de préserver le territoire et ses habitants face aux défis climatiques. Diverses mesures ont également été proposées pour la lutte contre l'avancée du désert : la réhabilitation des projets de reboisement avec l'implication de la société civile, et des associations. En conclusion, une commission de Wilaya multisectorielle et quinquennale, présidée par le wali, Mr Kamel Hadji, a été créée pour se consacrer exclusivement à l'élaboration du programme spécifique inhérent à la lutte contre la désertification. *Noui Moussa*

**DAR EL BEÏDA (ORAN)**

## Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Dans le cadre d'opérations distinctes visant à lutter contre le trafic de drogue et de substances psychotropes en milieu urbain, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Dar El Beïda, relevant de la Sécurité de la wilaya d'Oran, ont mené une importante opération, a indiqué un communiqué officiel. À l'issue de plusieurs interventions, huit (08) personnes impliquées dans la promotion et la vente de drogues et de psychotropes ont été arrêtées dans leur secteur de compétence. L'opération a permis la saisie d'environ 105 grammes de drogue, sous forme de morceaux prêts à la commercialisation, de 870 comprimés psychotropes de différents types, ainsi que d'une somme de 28 millions de centimes, provenant des revenus du trafic. Ces arrestations font suite à l'exploitation d'informations faisant état d'activités de trafic de stupéfiants dans le secteur concerné. Un dispositif de renseignement a été mis en place, incluant la surveillance et le suivi des déplacements des suspects, l'identification de leur identité et la localisation de leurs lieux de présence, permettant ainsi leur interpellation progressive. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, en coordination avec M. le procureur de la République près le tribunal de Feloucencé, territorialement compétent, les suspects ont été présentés devant la justice, où un mandat de dépôt a été prononcé à leur encontre. **B. Adda**

**MASCARA**

## Une arrestation pour usurpation de titre de haut cadre de l'ANP

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de lutte contre les crimes majeurs de la police judiciaire de la wilaya de Mascara, a arrêté un homme de 54 ans, soupçonné d'avoir usurpé le titre d'officier supérieur de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué officiel. Les faits remontent à la fin de la semaine dernière, quand les services de police ont reçu un appel téléphonique d'une personne se présentant comme un officier supérieur de l'ANP, cherchant à obtenir des informations sur un dossier administratif faisant l'objet d'une enquête. L'attitude suspecte de l'appelant a immédiatement éveillé les soupçons des enquêteurs. Après vérification de son identité, le Procureur de la République près le tribunal de Mascara a été informé, ce qui a conduit à l'arrestation du suspect et à l'ouverture d'une enquête judiciaire. Lors de son interrogatoire, le suspect a reconnu les faits qui lui étaient reprochés et a révélé l'identité de son complice, également arrêté et interrogé par les autorités. À l'issue des investigations, les deux suspects ont été présentés par devant le Procureur de la République, qui a transmis le dossier au juge d'instruction. Ce dernier a ordonné le placement en détention provisoire du principal suspect. **B. Adda**

**EL MOHGOUN (ORAN)**

## Inspection du projet des urgences de l'hôpital

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, M. Kaci Abdallah, a effectué une visite d'inspection au projet de réalisation du pavillon des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital El Mohgoun, a indiqué un communiqué rendu public. À cette occasion, il a inspecté les différents espaces du projet afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Lors de la visite, le directeur a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation et a demandé à l'entreprise chargée du projet de respecter strictement les délais fixés, en vue de la réception du bâtiment dans un délai d'un mois. Il a souligné l'importance majeure de cette structure vitale dans l'amélioration de la prise en charge des cas d'urgence. **B. Adda**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TLEMCEN**  
**DAIRA DE BAB EL ASSA**  
**COMMUNE DE BAB EL ASSA**  
**NIF: 098413185108820**

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 06/2025**  
 Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bab El Assa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivants:  
 4 LOT 01 : EXTENSION ET RENOVATION DU RESEAU D'ASSASSEMENT A LOCALITE BAB EL AASSA CENTRE , SELLAM , BEN KRAMA , YAMBOU , AULED SIDI SLMANE , TAADAMET , VILLAGE CHAHID ACHAMOUI HACHIR , ALLOUAN ET FERME SI MOUGHTER  
 4 LOT 02 : EXTENSION ET RENOVATION DU RESEAU D'APEA A LOCALITE BAB EL ASSA CENTRE , SELLAM , BEN KARAMA , YAMBOU , ALLOUAN ET TAADAMET  
 Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de des marchés siège de la commune contre paiement de la somme de 10 000,00 DA.

**LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE OU DE PRESELECTION pour le Lot n° 01 et 02 :**

1-Capacité professionnelle : Le certificat de qualification et classification de l'Entreprise Activité Principale Travaux Hydraulique Catégorie 03 et plus (code assainissement 34 705 et code AEP 34 703 )

2- Capacité technique :

- lot n° : 01 les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages établie secteur Hydraulique similaire d'un montant supérieur ou égale 12 000 000,00 DA
- Lot n° : 02 ; les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle justifiée par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages établie secteur Hydraulique similaire.

3-capacité financière : une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) égal ou supérieure à 1/3 du montant de l'estimation administrative de chaque lot (Toutes les entreprises nouvellement créées ne sont pas concernées par cette condition ) .

**1/ DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT:**

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

a/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification.(selon le cahier des charge)

b/ Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 06/2025 l'objet de l'appel d'offres ».

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours est commence à courir à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, lorsqu'il est requis, dans le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés ( bureaux 1<sup>er</sup> étage ) de la commune. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12:00 h.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis intervient, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:00 heures.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister.

**LE PRESIDENT DE L'A.P.C**

Réflexion 07/01/2026 ANEP : 2631000139

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Wilaya de Tissemsilt**  
**Daira de Larbaa**  
**Commune de Larbaa**  
**NIF: 41000200003802801015**

**Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2025**  
 Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Larbaa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation le projet suivant:

• **Achèvement Travaux d'aménagement urbains d'agglomération secondaire à SFIAT .**  
 Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Larbaa pour retirer les cahiers des charge;

**Les Capacités Minimales:**

1- Capacités professionnelles: Certificat de qualification et de classification professionnel Catégorie 02 et plus activité Principale Travaux publics ou bâtiment.

2- Capacités techniques:

- / Références professionnelles: 02 Attestation de bonne exécution des travaux des projets similaires
- 3- Capacités financières: Une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2022,2023 et 2024) au minimum égale à 10 000 000,00 DA.

**Le dossier de candidature doit comprendre:**

- La déclaration de candidature (remplie, signé, paraphée et datée)
- La déclaration de probité (remplie, signé, paraphée et datée)
- Les statuts pour les sociétés.
- Attestation de comptes sociaux pour les personnes morales en cas de SARL-EURL-SNC-SPA ... ) Années 2024
- tous documents relatifs d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnel.
- Les attestations fiscales et pour fiscales en cours de validité.
- Les références professionnelles délivrées par maître de l'œuvre.
- une copie de registre de commerce électronique.
- Les moyens matériels et humains affectés au projet accompagné de documents justificatifs.

NB : conformément le Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, n'ouvrant pas l'aviso d'attribution provisoire du marché. <> Art 69>

**L'offre technique doit comprendre:**

- Quittance de paiement de 3 000,00 DA (Frais de cahier des charges).
- Une déclaration à soucrire (remplie, signé, paraphée et datée)
- Planning d'exécution des travaux détaillé (signé, paraphée et datée)
- Le cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif (remplie, signé, paraphée et datée) (Selon le formulaire ci-joint)

**L'offre financière contient:**

- La lettre de soumission (remplie, signé et datée)
- Le bordereau des prix unitaires (remplie, signé et datée)
- Le détail quantitatif et estimatif (remplie, signé et datée)

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la Commune de Larbaa Wilaya de Tissemsilt sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -l'appel d'offres N° 06/2025»

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature, offre technique ou offre financière», selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jour avant 11 h00 à compter de la 1<sup>re</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou du BOMOP, ou dont la presse électronique.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Larbaa le même jour à 11 h00 les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

Réflexion 07/01/2026 ANEP : 2631000116

**République démocratique populaire algérienne**

**Wilaya de Mascara**  
**Daira de Bouhanifia**  
**Commune de Hacine**

**Annonce de recrutement**

**:Le président de l'assemblée populaire communale de Hacine annonce l'ouverture d'un concours de recrutement pour le poste ci – dessous**

Grade	Conditions d'inscription	Nombre des postes ouvertes	Lieu d'affectation	Autre remarques
Comptable principal de l'administration territorial	Diplôme d'étude universitaire d'application en comptabilité ou diplôme équivalent	01	Services de la commune	/

Pièces à fournir pour participer au concours :

- Une demande obligatoirement : Nom et prénom • Adresse de candidat • Numéro de téléphone
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 03) en cours de validité
- Une copie d'un diplôme universitaire en études appliquées dans la spécialisation ou d'un diplôme équivalent
- Une copie tout document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Deux photos (02).

Après son embauche • Le candidat doit compléter le dossier suivant :

- Acte de naissance.
- Certificat de famille : Le Cas échéant.
- (04) photos.
- Certificat de nationalité algérienne.

**\*Remarque**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés au bureau du personnel de la commune dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à comptes de la date de publication du présent avis.

**Le président de l'assemblée populaire communale**

Réflexion 07/01/2026 ANEP : 2631000111

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE MASCARA**  
**DAIRA DE GHIRISS**  
**COMMUNE DE MATEMORE**

**Avis Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° 03 / 2025 pour 2 ème fois**  
 avis appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales par la commune de mate more pour :

**OPÉRATION : location des bus scolaire pour année 2026-**

Les fournisseurs intéressés par le présent Avis Appel D'Offres Ouvert et disposant d'un registre de commerce électronique activité transport public peut soumissionner, et peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale et BOMOP, journalisme électronique agréé lors de la conclusion d'un marché public auprès du bureau des marchés de la commune de +MATEMORE –

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leur dossier de soumission, les pièces réglementaires suivantes :

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

1- Déclaration de candidature jointe signée et datée par le soumissionnaire

2-Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire.

3-Statut de fournisseur ou l'entreprise (société) soumissionnaire. Pour les EURL, SPA,SNC et SARL

4-Référence professionnelles de fournisseur

5-Une copie casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois .)

6- Extrait de rôle en cours de validité ou apurés ou calendrier à la date de l'ouverture des plis.

7- Carte d'immatriculation fiscale

8- Relevé de comptes bancaire

9-Une attestation de mise à jour CHAS , CASNOS actualisé (en cours de validité à la date de l'ouverture des plis)

10-Une copie d'un registre de commerce électronique activité transport public

11-Une attestation de l'agrément

12-Bilans financiers (des trois 03 dernières années) 2022 – 2023 – 2024 ou attestation de C20.

13- Liste moyens humain (joindre déclaration vidée par la CHAS et permis de conduire catégorie D en cours de validité).

14- Liste moyens matériels (joindre Cartes grises ou récépissé et assurance et pv de contrôle technique des véhicules en cours de validité).

**OFFRE TECHNIQUE PORTANT**

1- Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée

2- Bordereau des prix unitaires, remplis, datée et signée

3- Devise quantitatif et estimatif, remplis, datée et signée

4- Les offres doivent être déposées au siège de la commune de MATEMORE, sous double pli cacheté :

5- Le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention suivante:  
 Soumission » à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

**Avis Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales,N° 03 / 2025 pour 2 ème fois**  
 Opérations : OPÉRATION : location des bus scolaire pour année 2026-

Le pli extérieur contiendra trois enveloppes séparées, l'une portant la mention

**= DOSSIER CANDIDATURE = OFFRE TECHNIQUE = Et l'autre = OFFRE FINANCIERE .**

La date limite de dépôt des offres est fixée à le quinzième (15) jour à partir de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP et la presse nationale avant 11h00 .

- L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la date de dépôt des offres à 11:00, au niveau du siège de la commune de MATEMORE
- Cette annonce est considérée comme une invitation à assister le processus d'ouverture des offres
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de présentation des offres augmentée de 03 mois.

Le Président De L'assemblée Populaire Communale

Réflexion 07/01/2026 ANEP : 2631000115

**EDUCATION NATIONALE**

## Sadaoui s'engage à développer et adapter les programmes éducatifs

*Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a mis en avant, à Alger, l'engagement de son secteur à développer et adapter les programmes éducatifs de manière à préserver l'identité nationale et à accompagner l'évolution du savoir.*



Invité du forum de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Sadaoui a précisé que les réformes engagées dans le secteur de l'Education nationale visent à renforcer la qualité de l'enseignement, insistant sur la nécessité de "développer et d'adapter les programmes et les curricula éducatifs en s'inspirant des expériences internationales, tout en préservant l'identité nationale et l'authenticité de la société et en accompagnant l'évolution du savoir". A cet effet, l'Etat a alloué "un budget conséquent, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a souligné le ministre. Cette démarche "a débuté progressivement au niveau du cycle primaire, puis du cycle moyen, pour atteindre le cycle secondaire, considéré comme un chantier majeur en préparation à l'entrée dans la spécialité universitaire", précisant que le ministère "a confié

l'élaboration des études relatives au développement des programmes à des compétences et spécialistes animés d'un sens élevé de patriotisme", a-t-il relevé. A ce propos, le ministre a évoqué les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à introduire au niveau du cycle secondaire, révélant "la préparation de l'ouverture d'une nouvelle filière dans le domaine de l'informatique, garantissant une formation initiale aux élèves, leur permettant par la suite d'accéder aux grandes écoles spécialisées dans l'intelligence artificielle et la cybersécurité avec aisance et efficacité". Il a rappelé la démarche du secteur visant l'ouverture de "lycées spécialisés dans les sciences exactes, afin d'offrir aux élèves l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences, d'approfondir davantage la spécialisation scientifique et de s'exercer aux travaux pratiques", soulignant que les procédures relatives à ce projet "sont en voie d'achèvement

en vue de leur présentation aux partenaires sociaux, notamment aux parents d'élèves". Par ailleurs, le ministre a mis en exergue l'intérêt accordé par son secteur aux élèves aux besoins spécifiques, rappelant l'ouverture de classes spéciales en leur faveur dans les établissements scolaires, ainsi que dans les établissements hospitaliers au profit des élèves atteints de maladies graves, afin de leur offrir la possibilité de poursuivre leurs études et leur assurer un accompagnement psychologique, en coordination avec les ministères de la Solidarité nationale et de la Santé. S'agissant du concours de recrutement des enseignants annoncé par le ministère, M. Sadaoui a affirmé qu'il permettra d'atteindre l'objectif escompté, à savoir le recrutement de compétences spécialisées, tout en offrant aux contractuels, aux vacataires et à toute personne disposant d'une expérience antérieure l'opportunité de participer.

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

## Coup d'envoi d'une session de formation préalable à la promotion

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a donné le coup d'envoi d'une session nationale de formation complémentaire préalable à la promotion, s'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement du parcours de promotion professionnelle et du renforcement des compétences profes-

sionales et pédagogiques des personnels du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a souligné que "la formation préalable à la promotion constitue un mécanisme stratégique pour l'amélioration de la qualité de la performance au sein des établissements de forma-

tion, la valorisation des ressources humaines et l'accompagnement des mutations accélérées dans les domaines de la transformation numérique et technologique, outre la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en adéquation avec les exigences du marché du travail et du développement durable", précise le communiqué.

**SALON NATIONAL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

## Participation de près d'un millier de jeunes porteurs de projets innovants

Le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat se tient depuis mardi, au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" de Sidi Abdellah (Alger), avec la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Ce salon qui est organisé par la fondation "Rencontre des jeunes d'Algérie", en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre "du soutien à l'innovation, de

la promotion de l'économie numérique et du renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes". Cet événement, qui vient clôturer les activités du projet national "Jeunes UP", placé sous le slogan "Une jeunesse qui innove, une nation qui prospère", verra la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Il sera également marqué par l'organisation d'une exposition nationale regroupant 100 projets innovants, sélectionnés selon "des critères rigoureux par des jurys de wilaya composés d'ensei-

**CNAS**

## Campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, à travers l'ensemble de ses agences, une campagne de sensibilisation destinée aux employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, en sus de la présentation du nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, lancé récemment. Lors d'une rencontre de presse organisée au niveau de l'Agence d'Alger, la directrice de cette agence CNAS, Mme Safia Boussiala, a précisé que cette campagne annuelle qui se déroule du 1 au 31 janvier courant à travers toutes les agences et structures de wilaya relevant de la CNAS, vise à rappeler aux employeurs "l'impératif de respecter les délais réglementaires du dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs". Dans le cadre de la modernisation de la gestion et de la simplification des procédures, la CNAS met à la disposition des employeurs une panoplie de services numériques, notamment le portail électronique [www.télédeclaration.dz](http://www.télédeclaration.dz), permettant la déclaration des salaires et des travailleurs à distance, a-t-elle indiqué. Cette campagne de sensibilisation tend aussi à fournir des explications sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, une nouvelle mesure qui permet de "régler les cotisations de manière régulière, en respectant les délais réglementaires, sans avoir à se déplacer", et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public, a ajouté la responsable.

**DOUANES**

## Saisie d'importantes quantités de drogues durant le 3ème trimestre 2025

Les services des Douanes ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année 2025, d'importantes quantités de drogues, dans des opérations distinctes à travers l'ensemble du territoire national, selon un bilan publié par la Direction générale des Douanes (DGD). "Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande, de trafic illicite et de criminalité transfrontalière, les brigades douanières opérationnelles ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, d'importantes quantités de drogues, et ce, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de protection à travers l'ensemble du territoire douanier, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité", a indiqué la DGD, dans le dernier numéro de la revue des Douanes. Selon le bilan, 3,587 millions d'unités de comprimés psychotropes, plus de 2.214 kg de kif traité et 151,403 kg de cocaïne, ont été saisis. Le bilan fait également état de la saisie de 15.815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107.000 paquets de cigarettes et 4513 kg de tabac. Par ailleurs, les brigades douanières ont procédé à la saisie de six (6) armes à feu, de 623 unités de munitions, et de plus de 116.000 unités de pétards et de produits pyrotechniques. Aussi, dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la contrebande de produits de consommation subventionnés, et pour garantir la stabilité des prix et du marché national, de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et d'assurer son approvisionnement en différents produits de consommation, les services des Douanes ont saisi, durant la période allant de juillet à septembre 2025, 41.580 kg, plus de 12.000 litres de produits subventionnés, et de 74.934 litres de carburant.

gnants universitaires, d'experts, de spécialistes et d'entrepreneurs". Le programme du salon, dont les activités se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, prévoit aussi l'organisation d'un hackathon national réunissant 300 jeunes, lesquels rivaliseront pour développer des solutions technologiques et entrepreneuriales innovantes, faisant de cet événement "un espace dynamique pour mettre en valeur les capacités de la jeunesse algérienne, promouvoir l'innovation et soutenir l'économie de la connaissance".

**Réflexion**  
[www.reflexion.dz](http://www.reflexion.dz)



## Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : [redacreflexion@yahoo.fr](mailto:redacreflexion@yahoo.fr)

[redacreflexion@gmail.com](mailto:redacreflexion@gmail.com)

Web : [www.reflexion.dz](http://www.reflexion.dz)



## ANOMALIES ANATOMIQUES :

# Protrusion discale et hernie discale

**La protrusion discale et la hernie discale sont deux stades distincts de l'altération du disque intervertébral, souvent liés au vieillissement naturel ou à des microtraumatismes.**

Il correspond à un « dégonflement » progressif et naturel du disque. Il est caractérisé par un bombement régulier sur toute la circonference du disque, qui déborde le pourtour des corps vertébraux au-dessus et au-dessous du disque. Les mécanismes de remplissage du noyau liquide situé au centre du disque fonctionnent moins bien. La pression du liquide diminue : la hauteur du disque diminue, et son diamètre augmente. On peut comparer ce mécanisme à celui d'un pneu de bicyclette qui se dégonfle. La mobilité et les propriétés de « suspension » du disque intervertébral se réduisent progressivement. Les articulaires en constituent avec le disque un « trépied ». La hauteur du disque diminuant, elles sont progressivement soumises à une augmentation de contrainte sur les facettes articulaires sensibles. Cette augmentation de contrainte est l'un des mécanismes des douleurs lombaires, dites « articulaires ». Ces douleurs augmentent lorsque l'on cambre les lombes. Les conséquences mécaniques de la protrusion discale. La protrusion n'est pas nécessairement associée à une douleur lombaire. Qui est atteint ? La protrusion discale est l'une des images régulièrement décrite sur les compte-rendus de scanner ou d'IRM. Si on la retrouve chez des patients souffrant de lombalgie, on la retrouve aussi chez des personnes qui n'ont



pas mal au dos. La protrusion traduit une évolution naturelle du disque, pas nécessairement douloureuse. Dans le cas d'une sciatique, une protrusion peut aggraver la douleur. Deux phénomènes différents peuvent produire la douleur. Les douleurs lombaires conséquentes de la protrusion sont principalement liées à l'augmentation de pression sur les différentes structures sensibles :

articulaires postérieures, ligamentaires et plateaux vertébraux. La protrusion est une étape naturelle du vieillissement du segment mobile de la colonne vertébrale. Elle peut évoluer vers une disparition complète et progressive du noyau, en commençant par les disques les plus bas, et en remontant progressivement aux disques supérieurs. On parle alors d'insuffisance discale.

## Collagène et arthrose : quels bienfaits pour les articulations ?

Le collagène, en particulier le type II, constitue la structure même du cartilage. Sa supplémentation aide à : Limiter la dégradation : Il agit comme une armature assurant la cohésion et l'amortissement des articulations. Stimuler la synthèse naturelle : Les peptides de collagène s'accumulent dans le cartilage, favorisant potentiellement la régénération des tissus dégradés par l'arthrose. Réduction des symptômes (Douleur et Raideur) Les études cliniques récentes confirment une amélioration notable de la qualité de vie : Diminution de la douleur : Une prise régulière peut réduire significativement les douleurs articulaires, notamment au niveau du genou. Amélioration de la mobilité : Le collagène aide à restaurer la souplesse articulaire et à réduire les raideurs matinales. Action anti-inflammatoire : Sous sa forme native (non dénaturée), il module la réponse immunitaire pour limiter l'inflammation chronique des articulations. Privilégiez le collagène hydrolysé : Les peptides à faible poids moléculaire sont bien mieux absorbés par l'organisme que le collagène alimentaire classique. Ciblez le Type II : C'est la forme spécifique du cartilage. Le collagène de type I est plus orienté vers la peau et les tendons. Patience et régularité : Les premiers effets sur le confort articulaire apparaissent généralement après 4 à 8 semaines de cure quotidienne. Dosage recommandé : Les bénéfices sont souvent observés avec une dose quotidienne de 10 g pour le collagène hydrolysé. Bien que le collagène soit une aide précieuse pour le traitement symptomatique, il n'est pas démontré en 2026 qu'il puisse "guérir" totalement l'usure du cartilage ou stopper définitivement la destruction articulaire.

## Douleur à l'adducteur : que faire, comment la soulager ?



Les protocoles de soin privilient le mouvement progressif plutôt que l'imobilisation totale ou l'utilisation systématique de glace. P (Protection) : Évitez les activités qui déclenchent la douleur pendant les 48-72 premières heures. E (Élevation) : Surelevez la jambe pour favoriser le drainage. A (Anti-inflammatoires à éviter) : Ne prenez pas d'anti-inflammatoires (AINS) les premiers jours, car ils peuvent freiner la cicatrisation naturelle des tissus. C (Compression) : Utilisez un bandage compressif pour limiter l'œdème si nécessaire. E (Éducation) : Évitez les traitements passifs inutiles et faites confiance à la capacité de guérison de votre corps. Reprenez une charge progressive (marche, exercices doux) dès que la douleur le permet pour stimuler la réparation des fibres. Comment soulager la douleur au quotidien ? Chaleur et massage : Une fois la phase aiguë pas-

sée (après 48h), la chaleur (bouillotte) aide à détendre les spasmes musculaires. Un massage léger de l'intérieur de la cuisse, éventuellement avec un pistolet de massage à faible intensité, peut favoriser la récupération. Topiques locaux : L'application de pommades à base de diclofénac ou d'ibuprofène peut être envisagée pour un soulagement symptomatique ponctuel. Exercices de rééducation (à faire sans douleur) : Étirement passif : Allongé sur le dos, écartez doucement les genoux vers l'extérieur en laissant faire la gravité. Tenez 10 à 15 secondes. Renforcement isométrique : Assis, placez un ballon entre vos genoux et poussez-le doucement pendant 5 secondes, puis relâchez. Cela renforce le muscle sans mouvement brusque. Mobilité : Debout, effectuez de petits balancements latéraux de la jambe pour mobiliser l'articulation de la hanche.

## Toux émettisante : quand la toux fait vomir, que faire ?

La toux émettisante est une quinte de toux si violente qu'elle déclenche un réflexe de vomissement. Les protocoles insistent sur la distinction entre la toux sèche irritative et la toux grasse encombrée. Gestes immédiats pour soulager la crise : Surelever la tête : Utilisez des oreillers pour dormir en position inclinée, ce qui limite l'irritation de la gorge et les remontées gastriques la nuit. Humidifier l'air : Maintenez une atmosphère fraîche (19°C) et humide dans la chambre pour éviter l'assèchement des muqueuses. Boire par petites gorgées : L'eau tiède ou une infusion aide à calmer le spasme laryngé. Le miel (après 1 an) est reconnu pour son effet apaisant avant le coucher. Identifier la cause : Coqueluche : C'est la cause classique de la toux émettisante, caractérisée par des quintes épuisantes suivies d'une inspiration sifflante ("chant du coq"). Reflux Gastro-Œsophagien (RGO) : L'acidité remonte et irrite les bronches, provoquant une toux qui finit souvent par un rejet alimentaire. Asthme : Une toux nocturne

faisant vomir peut être le signe d'un asthme sous-jacent, surtout chez l'enfant. Écoulement nasal postérieur : Les sécrétions tombent dans la gorge et déclenchent le réflexe nau-séaux. Traitements recommandés : Si toux sèche : L'utilisation ponctuelle d'antitussifs (type oxomémazine ou hélicidine) peut être envisagée sur avis médical pour stopper le réflexe. Si toux grasse : Ne stoppez pas la toux. Elle sert à évacuer les glaires. Le vomissement est parfois le seul moyen pour un enfant d'expulser des sécrétions qu'il ne sait pas cracher. Lavage de nez : Indispensable avec du sérum physiologique pour dégager les voies supérieures et stopper l'écoulement irritant. Quand consulter en urgence ? Une consultation dans la journée est impérative si : La respiration devient sifflante ou difficile (dyspnée). La fièvre persiste plus de 3 jours ou dépasse 38,5°C. L'enfant présente des signes de déshydratation à cause des vomissements répétés. Les lèvres ou les ongles deviennent bleutés (cyanose) pendant la quinte.



### Tapis très taché : la méthode anti-catastrophe pour effacer les pires traces... avec trois fois rien !

Pour sauver un tapis très taché avec seulement quelques produits du placard en 2026, la méthode "anti-catastrophe" repose sur un trio infalible : le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude et le liquide vaisselle. La méthode étape par étape Détachage ciblé : Imbibez une éponge de vinaigre blanc pur et tamponnez directement les taches les plus sombres ou anciennes. Laissez agir environ 15 minutes pour que l'acidité décompose les résidus. L'émulsion nettoyante : Dans un bol, mélanguez de l'eau tiède avec quelques gouttes de liquide vaisselle jusqu'à obtenir une mousse onctueuse. Frottez votre tapis avec cette mousse à l'aide d'une brosse souple pour ne pas abîmer les fibres. La réaction finale : Saupoudrez généreusement du bicarbonate de soude sur les zones encore humides. La réaction chimique

aidera à faire remonter la saleté profonde à la surface. Laissez sécher complètement (idéalement toute une nuit) puis passez l'aspirateur pour retirer les résidus et raviver les couleurs. Alternatives pour cas spécifiques-Taches de gras : Utilisez de la terre de Sommières. Saupoudrez, laissez agir 2 heures minimum (sans frotter), puis aspirez. Tache fraîche (vin, sauce) : La mousse à raser est une astuce redoutable. Appliquez une couche épaisse, laissez agir toute la nuit, puis rincez à l'éponge humide le lendemain. Taches jaunes ou tenaces : Diluez 2 cuillères à soupe de cristaux de soude dans 1L d'eau chaude pour un nettoyage plus intensif (utilisez des gants). Testez toujours la solution sur un petit coin non visible du tapis pour vérifier la tenue des couleurs avant de traiter toute la surface.



### 2 recettes naturelles pour éliminer les micro-kystes

Votre peau est granuleuse, tachetée de micro-kystes que vous n'arrivez pas à éliminer ? Votre visage n'est jamais lisse et votre meilleur allié reste le maquillage ? Après de longues heures de recherches, grand-mère a trouvé 2 recettes naturelles pour faire la guerre aux micro-kystes. Dans un bol, mélangez 10 ml d'huile de jojoba, 2 gouttes d'huile essentielle de lavande et 2 gouttes d'huile essentielle de tea-tree. Appliquez comme soin de jour pendant plusieurs semaines pour des résultats garantis ! La sauge sclarée est l'ennemi juré des microkystes. Effectivement, cette plante a le pouvoir de les faire murir et donc les faire disparaître plus vite. Trempez tout simplement votre doigt directement dans le flacon et tamponnez vos boutons. Si la zone à couvrir est trop grande, versez alors quelques gouttes d'huile sur un morceau de coton, et tamponnez-vous le visage. Répétez l'opération matin et soir pendant plusieurs semaines pour un résultat visible.



#### Ingrédients:

- 2 verre semoule extra fine
- 360 gr 2,5 verre eau tiède 2 c-a-soupe levure boulangère instantanée 15 gr
- 1 c-a-soupe sucre 20 gr 2 c-a-soupe huile 20 ml 17 gr sel 2 verre farine 440 g un peu plus si liquide ou trop collante
- Préparation: Dans un saladier (si vous utilisez un mixer plongeant) ou un blender verser l'eau, la levure, l'huile et le sucre. Mélanger bien et ajouter la semoule et le sel. Mixer le tout pour obtenir un appareil liquide (comme celui des Baghrir). Verser l'appareil dans un saladier (si vous avez utilisé le blender), ajouter petit à petit la farine (vous n'utiliserez peut-être pas toute la quantité de farine) on doit obtenir une pâte légèrement collante. Ramasser la pâte et huiler légèrement le fond de récipient, filmer au contact et couvrir d'un linge. Laisser reposer 1 heure. Saupoudrer un linge propre de semoule extra fine. Dégazer la pâte et la diviser en 4 pâtons. Couvrir de nouveau et laisser reposer 10-15 minutes. Abaisser les boules sur une épaisseur de 1,5-2 cm. Déposer sur le linge, couvrir d'un linge et laisser lever environ 30 minutes (avec la chaleur j'ai laissé 15 minutes seulement). Chauffer une poêle à fond épais ou un tajine en terre de préférence. Cuire les matloua des deux faces jusqu'à ce que la surface soit dorée à feu moyen afin qu'ils cuissent de l'intérieur.

### Matlouh ultra moelleux



### Comment laver et soigner le cordon ombilical



Étapes pour le nettoyage quotidien. Lavage des mains : Lavez-vous soigneusement les mains avant de manipuler la zone. Nettoyage doux : Si le cordon est propre, ne faites rien. S'il est souillé (urine, selles), nettoyez-le avec une compresse stérile imbibée d'eau tiède et de savon neutre ou de sérum physiologique. Séchage impératif : C'est l'étape la plus importante. Tamponnez délicatement avec une compresse sèche pour éliminer toute trace d'humidité. Position de la couche : Repliez le haut de la couche sous le nombril pour laisser le moignon à l'air libre et éviter les frottements ou le contact avec l'urine. Produits à utiliser : L'usage d'antiseptiques (type chlorhexidine ou Bisephtine\*) n'est plus systématique dans les pays développés, sauf prescription médicale spécifique ou si le milieu est peu hygiénique. Évitez l'alcool à 70° qui peut irriter la peau sensible du nouveau-né et retarder la cicatrisation. Le lait maternel peut parfois être utilisé pour aider à nettoyer les résidus une fois le bain terminé, grâce à ses propriétés protectrices. Quand s'inquiéter ? Consultez un médecin ou une sage-femme si vous remarquez l'un des signes suivants : La base du cordon devient très rouge ou gonflée. Une odeur fétide s'en dégage. Un écoulement de pus ou un saignement persistant apparaît. Bébé semble souffrir quand vous touchez la zone ou présente de la fièvre. Après la chute du cordon, continuez à nettoyer doucement le nombril avec de l'eau et du savon pendant quelques jours jusqu'à ce que la cicatrisation soit complète.

### Comment lui apprendre à faire ses lacets ?

Apprendre à faire ses lacets est une étape clé du développement de la motricité fine qui se situe généralement entre 5 et 7 ans. Les experts privilient des méthodes ludiques basées sur des histoires pour faciliter la mémorisation des gestes. 1. La méthode des "Oreilles de lapin" (La plus simple) C'est la technique la plus intuitive car elle répète deux fois le même mouvement. Le noeud de base : Faites une croix avec les lacets, passez l'un sous l'autre et serrez. Les deux oreilles : Formez une boucle avec chaque lacet (les "oreilles du lapin"). Le croisement : Croisez les deux boucles, passez-en une dans le petit trou en dessous, puis tirez fermement. La méthode du "Serpent" ou de "L'Arbre" Plus académique, elle prépare mieux à la technique adulte classique. L'arbre : Faites le noeud de base, puis formez une seule boucle bien droite (le "tronc de l'arbre"). Le serpent : L'autre lacet est le "serpent" qui fait le tour de l'arbre. La cachette : Le serpent voit un trou, y passe sa tête et ressort de l'autre côté pour former la deuxième boucle. Tirez sur les deux boucles pour finir. Bicolore : Utilisez deux lacets de couleurs différentes cousus ensemble. Cela aide l'enfant à visualiser quel lacet va où. À plat : Ne commencez pas avec la chaussure au pied. Posez-la sur une table devant l'enfant ou utilisez une "carte de laçage" en carton pour une meilleure visibilité.





L'ÉCOLOGIE,  
ON LE DIT.  
ON LE FAIT!

**ST-P**  
Réduisons-vite  
nos déchés !

algérie  
**ECOLOGIE**  
Changeons de rythmes



## HIGH TECH

### Un drone ambulance dédié à la livraison de médicaments



Pour livrer du matériel médical dans des zones difficiles d'accès, le drone Avy mixe le meilleur des drones multirotors traditionnels, avec leur capacité de décollage vertical, et la rapidité et l'efficacité d'une aile volante pour parcourir de longues distances. Livrer du matériel médical en urgence dans des zones isolées et difficiles d'accès reste problématique et très coûteux. Pour remplacer avantageusement les hélicoptères, les drones font souvent parler d'eux dans ces situations. Leur souci reste l'autonomie de vol dans le cas d'un drone multirotors capable de décoller verticalement. Et, pour un drone sous la forme d'une aile volante, la zone d'atterrissement doit être dégagée et suffisamment longue. Justement, le drone Avy combine ces deux capacités. Il peut décoller et se poser verticalement à l'aide de ses quatre rotors, puis évoluer à une vitesse de croisière de 70 km/h pendant une heure avec son aile et son hélice propulsive. Les voilures tournantes améliorent alors la portance. Il est de surcroit totalement autonome et peut mener la mission pour laquelle il a été programmé tout seul. L'aéronef unique en son genre est issu d'un partenariat entre l'ESA, l'Université de Delft aux Pays-Bas, et Auterion, un système d'exploitation open source pour les drones destinés aux entreprises.

### Un robot humanoïde qui bascule à quatre pattes pour marcher comme un démon



Une nouvelle vidéo fait le buzz sur les réseaux sociaux. Elle présente un robot qui se déplace à quatre pattes d'une manière qui rappelle un démon. Le clip est particulièrement dérangeant car il nous rappelle que ces machines à la forme humanoïde sont finalement très différentes de nous. L'une des raisons qui rendent les robots humanoïdes si intéressants est qu'ils devraient pouvoir se déplacer comme nous et utiliser tout ce qui est prévu pour les humains. Ainsi, aucun aménagement n'est nécessaire. Mais

les obliger à se comporter comme nous, c'est aussi leur imposer une limite. Nous avons déjà eu un aperçu de ce qu'un robot humanoïde peut faire et qu'un humain ne peut pas lorsque Boston Dynamics a présenté la version électrique d'Atlas. Libéré des tuyaux hydrauliques, ses membres peuvent effectuer des rotations complètes. Une nouvelle vidéo publiée sur X (ex-Twitter) montre qu'il est possible d'aller encore plus loin. D'un geste brusque, un robot humanoïde se jette à quatre pattes et avance

d'un pas rapide, rappelant les mouvements d'un... démon. Le robot en question est le G1 d'Unitree, une machine vendue 16 000 dollars. Cette démarche effrayante est finalement assez logique : pourquoi un robot devrait-il rester en équilibre sur deux jambes quand la situation ne l'impose pas ? À quatre pattes, il est beaucoup plus stable. Chris Paxton d'Agility Robotics a commenté en écrivant « les mouvements humains sont les plus efficaces pour les humains ; les robots ne sont pas des humains ».

### Des drones peuvent "voir" à travers les murs



Avec un drone grand public et 20 euros de matériel, des chercheurs ont mis au point un système permettant de géolocaliser un appareil

Wi-Fi avec une précision d'environ un mètre. Pratique pour les criminels afin de suivre, par exemple, les mouvements d'un agent de surveil-

lance dont le Wi-Fi du smartphone est activé. Futura a relaté dernièrement l'utilisation d'un drone pour réaliser le casse d'un distributeur de billets de banque. C'est l'un des signes les plus spectaculaires que l'usage de ces aéronefs pour les affaires criminelles se multiplie. Maintenant, ils peuvent compter sur les drones pour affiner la préparation de leurs exactions. C'est en tout cas ce que montre une nouvelle technique de piratage développée par l'université de Waterloo (UOW), au Canada. L'idée consiste à exploiter le réseau Wi-Fi interne à un établissement grâce à une faille. Les chercheurs ont utilisé un drone grand public et acheté pour 20 euros d'équipements électroniques pour réaliser leur expérimentation.

### La sécurité informatique de moins en moins efficace

La conférence mondiale de la sécurité RSA, qui vient de se tenir à San Francisco, dresse un bilan de l'état de la sécurité informatique, en examinant les risques encourus sur le web face aux solutions existantes. Et ce n'est pas réjouissant... Si surfer sur Internet reste pour beaucoup une activité ludique, les utilisations "critiques" de la toile se banalisent et ne sont plus l'apanage des spécialistes. Payer ses impôts, gérer son compte en banque, accéder aux informations de son entreprise, acheter en ligne sont devenues pratiques courantes. Or, les utilisateurs sont rarement avertis des risques encourus et une simple distraction peut avoir des conséquences très désagréables. En une dizaine d'années, la mentalité des pirates a fondamentalement changé. Il ne s'agit plus d'étudiants ou de hobbyistes pénétrant des sites pour s'amuser, mais de véritables criminels ayant l'argent pour unique motivation.

# SPORT



JUDO

## La sélection nationale en stage de préparation en Autriche



La sélection nationale (messieurs/dames) de judo a embarqué, lundi, pour l'Autriche, où elle doit effectuer un stage de préparation du 6 au 15 janvier, en prévision des prochaines échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne (FAJ). Forte d'une dizaine d'athlètes, dont Dris Messaoud, Mustapha Yasser Bouamar, Mo-

hamed El Mehdi Lili et Belkadi Amina, la sélection nationale et son encadrement technique se sont réunis avec le président de la FAJ, Yacine Sillini, juste avant le départ en Autriche, pour fixer les objectifs à atteindre pendant ce stage. Ce dernier sera marqué en effet par la participation d'un grand nombre d'athlètes, venus des quatre coins du monde, et la

**FOOTBALL (LIGUE 1) : JSK - MBR (1-1)**

### Bott évite le pire aux Canaris

La JS Kabylie s'est une nouvelle fois fait piéger à domicile, concédant un match nul frustrant (1-1) face au nouveau promu, le MB Rouissat, lors de la rencontre disputée lundi. Un résultat qui laisse un goût amer aux Canaris, lesquels ratent une belle occasion de se racheter devant leur public et surtout de se rapprocher du podium, objectif clairement affiché en cette phase décisive de la saison. Dès l'entame de la rencontre, les joueurs de la JSK ont affiché de bonnes intentions, cherchant à imposer leur rythme et à prendre rapidement l'ascendant sur leurs adversaires. Toutefois, cette volonté de bien faire s'est traduite par un engagement excessif et une pression mal maîtrisée. Les camarades de Merbah ont multiplié les duels rugueux et les interventions appuyées, ce qui a fini par leur coûter cher. À la 37e minute, Bada écope d'un carton rouge après une intervention jugée dangereuse par l'arbitre, laissant ainsi ses coéquipiers évoluer en infériorité numérique pour le reste de la rencontre. Malgré ce coup dur, la JSK a tenté de rester organisée et disciplinée

sur le plan tactique. Les joueurs ont continué à presser haut par moments, tout en veillant à ne pas trop se dévoiler. Le MBR, bien en place défensivement, a su profiter de sa supériorité numérique pour gérer le jeu sans toutefois se montrer réellement dangereux. Les deux équipes rentrent finalement aux vestiaires sur un score nul et vierge (0-0), un résultat qui ne reflète pas totalement l'intensité de cette première période. Au retour des vestiaires, l'entraîneur de la JSK, Josef Zimnbauer, tente un véritable coup de poker en procédant à quatre changements d'un seul coup, dans l'espoir d'insuffler un nouveau souffle à son équipe et de compenser l'infériorité numérique. Une décision audacieuse, mais qui ne produira pas l'effet escompté dans l'immediat. En effet, c'est le MBR qui parvient à débloquer la situation à la 61e minute. Sur un coup franc direct, le gardien Merbah repousse le ballon comme il peut, mais Ze-ghad, complètement oublié par la défense de la JSK, surgit sans marquage pour pousser le cuir au fond des filets. Ce but agit comme un

**FOOTBALL (LIGUE 1)**

### L'Entente de Sétif négocie avec l'US Chaouia pour Konaté

Le directeur sportif de l'Entente de Sétif, Azeddine Arab, ne désespère pas pour trouver un bon avant-centre au cours de ce mercato d'hiver. Ce n'est un secret pour personne en effet que l'un des maillons faibles du onze sétiens ces dernières années n'est autre que le secteur offensif. La preuve, rien que la saison passée, pas moins de cinq attaquants sont passés par l'équipe sans pour autant s'imposer et donner le plus escompté. Pis, la majorité, si ce n'est tous, a été libérée à peine six mois. C'est le cas par exemple d'Ali Hadji, de Bouhmid ou encore du Nigérian Eduwo, qui n'a pas fait long feu en rangeant leurs bagages après quelques matches. Outre l'instabilité que provoquent ces allers et retours incessants, il y a eu également des pertes au niveau financier, puisque les joueurs en question ne sont pas partis sans pour autant toucher une bonne somme d'argent comme indemnité pour résilier leurs contrats. Ça va être le cas aussi avec le départ presque officiel cet hiver de l'attaquant rwandais Addeby Biramahire qui n'a pas finalement donné satisfaction et qui est déjà prié d'aller chercher un autre club pour qu'il rachète son contrat. On évoque même la possible libération de Merouane Zerrouki si jamais la direction du club trouve de bons attaquants, puisque l'ancien joueur du CRB et le meilleur buteur de l'équipe avec quatre réalisations n'est que l'ombre de lui-même et ce, depuis plusieurs mois. Il peine toujours à renouer avec le sens du but, ce qui explique la possibilité de son départ dès cet hiver. Ayant reçu des garanties de la part des responsables du groupe Sonelgaz, propriétaire du club, Arab ne désespère pas pour autant de trouver un très bon avant-centre capable d'abord de s'intégrer vite dans le groupe et d'apporter en même temps un plus au compartiment offensif. Dans ce registre, certaines sources avaient parlé il y a quelques semaines des tractations qui ont eu lieu entre le responsable entiste et les dirigeants de l'US Chaouia pour le transfert de leur attaquant et meilleur buteur du championnat de Ligue 2, Siriman Konaté. Ce dernier, supervisé également par le coach Milutin Sredojevic à travers certaines vidéos qui lui ont été remises par un membre de la cellule de la détection des talents, aurait dit oui pour son engagement.

**USM ALGER (LIGUE 1)**

### Radouani incertain face aux Hamraoua

Saâdi Radouani risque de rater le match face au MC Oran en raison d'une blessure à la cheville. Le staff médical du club est en train de faire de son mieux afin de le récupérer dans les plus brefs délais. Les joueurs usmistes poursuivent leur préparation en prévision du match qui les opposera au MC Oran, prévu jeudi au stade 5-Juillet-1962 (20h), pour le compte de la 15e journée de la Ligue 1 Mobilis, dans de bonnes conditions. Ils sont concentrés et ne pensent qu'à réaliser la victoire. Non seulement pour achever la phase aller sur une bonne note mais aussi pour poursuivre ainsi leur petit bonhomme de chemin, mais surtout pour espérer s'emparer de la place de dauphin. Pour cet important rendez-vous, l'entraîneur Abdelhak Benchikha va récupérer deux piliers, en l'occurrence, Adem Alilet et Haithem Loucif, qui ont purgé leur suspension, mais il risque d'être privé d'un cadre. Saâdi Radouani, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est plaint de douleurs à la cheville lors de l'entraînement d'hier. Du coup, il ne s'est pas entraîné. Il devait passer hier des examens médicaux et c'est à partir de là qu'il sera fixé sur sa participation face aux Hamraoua. Jusqu'au moment où nous mettons sous presse, il est incertain, à la grande inquiétude du coach. Le staff médical du club va faire de son mieux afin de récupérer l'arrière latéral international dans les plus brefs délais. Mais si son forfait se confirme, Benchikha n'aura d'autre choix que de miser sur Loucif pour s'occuper du flanc droit face au MCO car il demeure la seule alternative dans ce poste.

# SPORT



CHELSEA (ANGLETERRE)

## Les supporters dégoûtés par l'arrivée de Liam Rosenior !



Décidément, Liam Rosenior provoque la colère des fans. Ceux de Strasbourg, qui sont pour la plupart dépités de le voir partir en plein milieu de la saison, et ceux de Chelsea son nouveau club, déçus de voir arriver un coach sans grande expérience. Les commentaires récoltés par la presse anglaise ne sont guère flatteurs pour le nouveau coach des Blues. Pour sa dernière conférence de presse livrée en tant qu'entraîneur de Strasbourg, Liam Rosenior a répondu ceci à la question portant sur la colère des fans alsaciens : « les fans peuvent être fiers de ce que dire qu'un entraîneur de leur club est considéré comme capable d'entraîner Chelsea. Cela a été dur pour moi aussi de choisir de quitter Strasbourg ». Le problème, c'est que les supporters du club où il débarque ne sont guère plus enchantés. La faute à son expérience un peu maigre sur un banc de touche (Hull City puis Strasbourg). La BBC et Skysports ont ainsi récolté de nombreux avis de fans de Chelsea et ils ne sont pas emballés par le choix de BlueCo de faire appel à Liam Rosenior. « Dans aucun autre secteur d'activité, Liam Rosenior n'aurait pu ob-

tenir un poste aussi important dans une grande organisation grâce à son niveau de réussite et d'expérience », écrit Danny sur le site de la BBC. « En tant que supporter de Chelsea, je ne souhaite pas qu'un entraîneur arrive et apprenne sur le tas. Les six meilleurs clubs devraient privilégier les entraîneurs confirmés. On n'obtient pas le poste d'entraîneur principal d'une grande organisation sans leadership et expérience », poste Leo sur Skysports. Rosenior est totalement méconnu en Angleterre, malgré son passé de joueur (Fulham, Hull City, Reading ou encore Brighton), car il n'a jamais entraîné en Premier League. Et personne ne regarde la Ligue 1 outre-Manche. « C'est peut-être la décision la plus stupide prise par les propriétaires de Chelsea depuis très longtemps. Zéro pas en avant, cinq pas en arrière », renchérit un autre. Le fond du problème est bien ciblé par certains internautes. « Tout ce que je peux dire à propos de cette nomination, c'est qu'elle est logique pour les propriétaires et le conseil d'administration, mais pas pour le Chelsea Football Club, les supporters et sa progression vers les sommets », lit-on ainsi. Sur la BBC, Terry écrit : « dire que je suis un peu déçu serait un euphémisme. Je n'ai rien contre Liam Rosenior, mais la direction et les directeurs sportifs doivent lâcher prise et laisser un entraîneur gérer l'équipe. Tant qu'ils achèteront et vendront des joueurs sans consulter les entraîneurs, ils n'auront jamais un entraîneur de renom. » On touche là la véritable inquiétude des fans, celle de voir un nouvel homme de paille s'asseoir sur le banc, un "Yes man" qui acceptera sans broncher les décisions prises par le board. Des décisions souvent motivées par l'aspect financier, rarement par le sportif, à en juger par les derniers mercatos réalisés par les Blues. Rosenior s'est dit excité à l'idée de rejoindre Chelsea, une opportunité qu'il ne pouvait pas refuser. Mais c'est tout un peuple qu'il va devoir convaincre, une équipe qu'il va devoir construire malgré un effectif pléthorique et des résultats qu'il va vite devoir obtenir. « Cet entraîneur inexpérimenté devra gagner tous les matchs pour prouver qu'il mérite de rester. Je dis qu'il sera limogé avant la fin de la saison », prédit déjà un pessimiste supporter...

FOOTBALL (ANGLETERRE)

## Manchester City confirme l'énorme tuile pour Joško Gvardiol

La tuile pour Manchester City et Joško Gvardiol. Sorti sur blessure à la 51e minute face à Chelsea (1-1) en Premier League, dimanche, l'international croate (46 sélections) est touché au tibia droit. Si aucune durée d'indisponibilité n'a été donnée par City, il se pourrait

que Gvardiol ne retrouve pas les pelouses anglaises cette saison. « Le Manchester City FC confirme que Joško Gvardiol souffre d'une fracture du tibia droit. La blessure a été contractée lors de la seconde mi-temps contre Chelsea dimanche dernier en Premier

FOOTBALL (ALLEMAGNE)

## Francfort discute avec Monaco pour George Ilenikhena

Arrivé à l'AS Monaco en provenance de Belgique avec l'étiquette de futur crack, George Ilenikhena (19 ans) vit une saison 2025-2026 pour le moins contrastée. En manque de temps de jeu sur le Rocher (13 apparitions - 2 buts en L1 pour 291 minutes de temps de jeu), l'attaquant franco-nigérian pourrait rebondir en Bundesliga. Selon nos informations, Stuttgart est toujours intéressé mais c'est aujourd'hui l'Eintracht Francfort, qui le suivait déjà l'été dernier, qui est le plus chaud. Les discussions portent actuellement sur un prêt assorti d'une option d'achat supérieure à 25 M€. Si le montant est jugé intéressant par l'ASM, l'état-major monégasque privilégie pour l'instant un transfert sec pour récupérer du cash immédiatement. Les négociations se poursuivent.

FOOTBALL (ÉCOSSE)

## Le Celtic Glasgow officialise Martin O'Neill

Le Celtic Glasgow n'a pas tardé à trouver le remplaçant de Wilfried Nancy. Débarqué lundi, à la suite d'une 6e défaite en huit matchs sur le banc des Bhoys lors du derby face aux Rangers (1-3) samedi, l'entraîneur français est remplacé par Martin O'Neill. Le technicien nord-irlandais de 73 ans revient une troisième fois à Glasgow, après un premier mandat entre 2000 et 2005 et un second en tant qu'intérimaire d'octobre à décembre 2025... juste avant d'être remplacé par Nancy. O'Neill restera sur le banc du Celtic jusqu'à l'issue de la saison. « Le Celtic Football Club confirme que Martin O'Neill rejoindra le club en tant qu'entraîneur jusqu'à la fin de la saison. Martin sera épaulé par Shaun Maloney et Mark Fotheringham en tant qu'assistants, ainsi que par Stephen McManus, qui rejoindra nos entraîneurs actuels, Gavin Strachan, Stevie Woods et Greg Wallace, pour superviser les affaires de l'équipe première », ont communiqué les Bhoys.

REAL MADRID (ESPAGNE)

## Mauvaise nouvelle pour Kylian Mbappé

Le 31 décembre dernier, le Real Madrid annonçait dans un communiqué la blessure de Kylian Mbappé. «À la suite des examens réalisés aujourd'hui sur notre joueur Kylian Mbappé par les services médicaux du Real Madrid, une entorse du genou gauche a été diagnostiquée. En attente d'évolution». Victime d'une entorse au genou gauche, le Français veut pourtant partir avec le reste de l'équipe merengue en Arabe saoudite en vue de la Supercoupe d'Espagne. En clair, la Casa Blanca espérait compter sur lui pour la demi-finale contre l'Atlético de Madrid jeudi prochain. Mais AS affirme ce mardi que le capitaine de l'équipe de France, qui s'est entraîné en salle, ne sera pas apte pour le derby madrilène. Sa présence pour une éventuelle finale est également compromise selon la radio Cadena COPE. Pour rappel, une absence comprise entre deux et trois semaines avait été annoncée pour le Bondynois.

**SIO** Société d'Impression d'Ouest  
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social  
03, route de l'Etoile, Zone Industrielle  
N°02 - Es- Sénia ORAN.  
Tel : 041-61-77-51   Fax : 041-61-77-41  
Email : sioran.sdg@gmail.com

# Auto-Moto



## Premières images de la future BMW M5 restylée de 2027



BMW n'a pas l'habitude d'attendre que la poussière retombe. À peine dévoilée à l'été 2024, la BMW M5 de génération G90 est déjà en train de préparer sa mue. Les derniers clichés espions permettent désormais de mieux cerner l'ampleur du restylage à venir, et une chose est claire : il ne s'agira pas d'un simple ajustement cosmétique. La berline sportive la plus puissante de l'histoire de la Série 5 s'apprête à changer de visage, tout en affinant son discours technologique et stratégique. Mais n'oublions pas le break, puisque la M5 Touring est aussi

de la partie. Le changement le plus visible se concentre à l'avant. BMW semble décidé à aligner sa M5 sur le nouveau langage stylistique Neue Klasse, déjà aperçu sur les concepts et promis à irriguer toute la gamme. Les prototypes dévoilent des optiques entièrement revues, marquées par des feux de jour diagonaux, une signature lumineuse qui tranche radicalement avec l'esthétique plus classique de la version actuelle. Les fameuses « noses » de la calandre, elles aussi, interrogent. Certains prototypes arborent des éléments rappelant les haricots histo-

riques, tandis que d'autres semblent s'en passer totalement. Difficile de dire à ce stade s'il s'agit d'un choix définitif ou d'un jeu de camouflage savamment orchestré par BMW. Mais le message est limpide : la M5 ne cherchera plus à rassurer les puristes par un design conservateur. Elle veut affirmer son appartenance à une nouvelle ère. Si l'avant capte immédiatement l'attention, l'arrière évolue de manière plus subtile mais tout aussi symbolique. Les feux adoptent une nouvelle signature horizontale, plus fine, qui s'étire sur toute la largeur du véhicule.

### Les nouveautés Nissan: restyling, sportive et best-seller revisité

Alors que l'industrie automobile mondiale s'emballe autour de l'électrification et des nouvelles aspirations urbaines, Nissan joue une partition plus structurée qu'on ne l'imagine. Après des années d'incertitudes stratégiques et des résultats commerciaux parfois en dents de scie, le constructeur japonais lance une offensive 2026 ambitieuse avec des nouveautés qui pourraient bien redéfinir son attractivité en Europe et ailleurs. Trois modèles, en particulier, cristallisent cette transformation : la nouvelle Nissan Micra Nismo, le Juke 100 % électrique et le SUV Ariya restylé. La Micra renait de ses cendres sous la forme d'une petite citadine 100 % électrique, construite sur la plateforme commune avec la Renault 5 E-Tech, fruit de l'alliance franco-japonaise. Cette sixième génération s'éloigne franchement des silhouettes nerveuses et élancées de jadis pour adopter un style plus affirmé, légèrement SUV, et des proportions qui parlent davantage à l'usage urbain contemporain.



Il y a des signaux qui ne trompent pas. Lorsqu'un modèle à peine lancé commence à afficher des remises à quatre chiffres bien entamées, ce n'est jamais totalement anodin. Le Toyota C-HR II, nouvelle génération du SUV compact star de la marque japonaise, est déjà

### Le Toyota C-HR II déjà bradé : jusqu'à 6000 euros de remise

concerné par des rabais pouvant atteindre 6 000 euros sur le configurateur Toyota. Une situation qui interroge autant qu'elle intrigue, tant Toyota a longtemps été l'un des constructeurs les plus hermétiques à la politique de promotions massives. Mais les chiffres de ventes 2025

### La XPeng P7+ débarque en Europe



XPeng avance sans bruit, mais avec méthode. Après une arrivée presque discrète au Royaume-Uni en 2025 via le SUV G6, le constructeur chinois prépare un coup bien plus visible avec la P7+. Une grande berline fastback électrique, ambitieuse, technologique et clairement pensée pour venir chatouiller des références établies comme la Tesla Model 3, la BYD Seal ou encore la Volkswagen ID.7. Derrière son nom un peu confus se cache en réalité une stratégie bien plus lisible qu'il n'y paraît. Oui, XPeng complique volontairement la lecture de sa gamme. La P7+ n'est pas la P7 présentée récemment à Munich, cette dernière étant réservée au marché chinois. Pour l'Europe, ce sera donc la P7+, évolution directe d'un modèle déjà connu, mais profondément retravaillé. Là où la Next P7 vise une clientèle plus jeune et démonstrative, la P7+ revendique un positionnement plus mature, orienté famille et usage professionnel. Ce choix n'est pas anodin. XPeng semble avoir compris que le marché européen attend aujourd'hui des voitures électriques capables de remplacer une berline thermique sur tous les usages, pas seulement d'afficher de bonnes accélérations au feu rouge. Avec plus de cinq mètres de long et un empattement de trois mètres, la XPeng P7+ joue clairement dans la cour des grandes routières.

nous donnent déjà un premier indice : les ventes Toyota ont chuté de 13 % en France sur les 11 premiers mois de l'année. Présenté comme une évolution radicale du premier C-HR, ce deuxième opus devait capitaliser sur un nom fort et une silhouette toujours aussi clivante. Design affûté, gamme exclusivement électrifiée, montée en gamme assumée : sur le papier, tous les ingrédients étaient réunis pour reproduire le succès du modèle original, écoulé à plus de 800 000 exemplaires en Europe. Dans la réalité du marché, l'accueil semble plus nuancé. Les stocks existent, les délais se raccourcissent, et les concessions commencent à dégainer des offres agressives, parfois dès les finitions intermédiaires. Une remise de 6 000 euros sur un SUV compact Toyota, il y a encore trois ans, relevait presque de la science-fiction. Aujourd'hui, c'est un argument commercial bien réel.



# MOTS FLÉCHÉS

FORCE

2

# SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE! **COMMUNIQUEZ**



**Réflexion**  
quotidien national d'information

Pour vos annonces et insertions publicitaires  
Tél / Fax : 045 41 36 55  
Mob : 0555 850 858  
Email : [redacreflexion@yahoo.fr](mailto:redacreflexion@yahoo.fr)

## Ministères



### PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

### MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

[www.mae.gov.dz/default.aspx](http://www.mae.gov.dz/default.aspx)

### MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : [www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)

### MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : [www.mjjustice.dz](http://www.mjjustice.dz)

### MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : [www.ministere-communication.gov.dz](http://www.ministere-communication.gov.dz)

### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : [www.education.gov.dz/](http://www.education.gov.dz/)

### MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : [www.m-moudjahidine.dz](http://www.m-moudjahidine.dz)

### MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse : 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

### MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

[www.msnfc.gov.dz/fr/](http://www.msnfc.gov.dz/fr/)

### MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)

### MINISTERE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz)

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : [www.mesrs.dz](http://www.mesrs.dz)

### MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

[www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz)

### MINISTERE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



## Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

## Hôtels



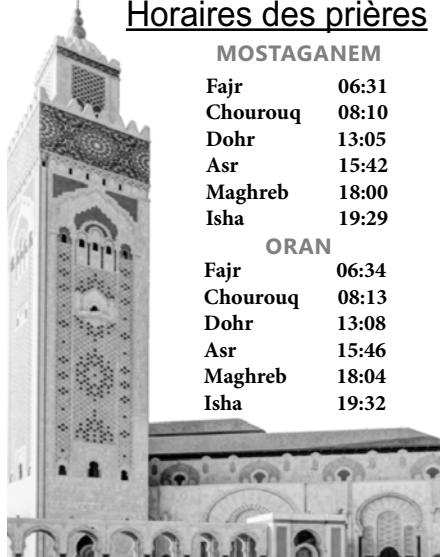
### ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

## MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

## Horaires des prières



### MOSTAGANEM

Fajr	06:31
Chourouq	08:10
Dohr	13:05
Asr	15:42
Maghreb	18:00
Isha	19:29

### ORAN

Fajr	06:34
Chourouq	08:13
Dohr	13:08
Asr	15:46
Maghreb	18:04
Isha	19:32

## Numéros de téléphone utiles

### ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

## MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



## Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
<b>Départ</b>	<b>Arrivée</b>
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
<b>ALGER (Agha) - ORAN</b>	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
<b>ORAN - SIDI BEL ABBES</b>	
17h10	18h32
05h40	06h58
<b>ORAN - TLEMCEN</b>	
12h50	15h12
<b>TLEMCEN - ORAN</b>	
05h51	08h28



## Transport maritime

### MOSTAGANEM - VALENCE

Barlaia : 4 Ferries par semaine (13h00m)



## CENTRAFRIQUE

# Le président Touadera remporte un troisième mandat

Le président de la République centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, a remporté un troisième mandat, selon les résultats provisoires publiés par l'Autorité nationale des élections. Touadéra a obtenu 76,15 % des suffrages lors du scrutin organisé mois dernier, selon ces résultats. Élu pour la première fois en 2016, il avait été réélu en 2020 dès le premier tour avec 53,16 % des voix. Le référendum constitutionnel de 2023 a supprimé la limitation du nombre de mandats et porté la durée du mandat présidentiel à sept ans, permettant ainsi à Touadéra de briguer un troisième mandat. Âgé de 68 ans, l'ancien professeur de mathématiques a axé sa campagne sur les progrès sécuritaires, attribuant la reconquête de territoires aux rebelles et la signature récente d'accords de paix à ses alliances avec des contractants de sécurité russes issus de la restructuration du groupe Wagner, ainsi qu'avec les troupes rwandaises. Ces partenariats ont renforcé l'influence de Moscou dans ce pays riche en ressources minières, la Russie ayant obtenu un accès à l'or, aux diamants, au lithium et à l'uranium.

## PAKISTAN

# Une explosion fait un mort et 16 blessés

Au moins une personne a été tuée et seize autres blessées dans une explosion survenue dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du Pakistan, ont indiqué les autorités. Un responsable du centre de contrôle de la police locale a précisé par téléphone à Anadolu que l'explosion a eu lieu dans le district de Panjgur. Ce responsable a déclaré qu'il s'agissait « apparemment d'un engin explosif improvisé visant des civils » à Chatkan Bazaar. Les forces de police et de sécurité ont rapidement bouclé le secteur et lancé une opération de ratissage afin de sécuriser les lieux et de recueillir des preuves. Par ailleurs, lundi, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, au nord-ouest du Pakistan, une personne a été tuée et neuf autres blessées lorsqu'un engin explosif improvisé a explosé contre un véhicule appartenant à une cimenterie du district de Lakki Marwat, a indiqué la police, selon la chaîne de télévision locale Geo News.

## VENEZUELA

# Des coups de feu signalés près du palais présidentiel

Des tirs et des explosions ont été signalés tard lundi à proximité du palais présidentiel dans la capitale vénézuélienne. Des vidéos non vérifiées, largement partagées sur les réseaux sociaux, montrent des hommes lourdement armés ainsi que des convois militaires encerclant le palais de Miraflores à Caracas. Les images diffusées montrent des hommes armés déployés le long du périmètre du palais, patrouillant dans les rues tandis que des civils cherchent à se mettre à l'abri. Ces échanges de tirs ont suscité des craintes d'une possible tentative de coup d'État. Toutefois, selon des informations préliminaires, la situation serait actuellement sous contrôle et les bâtiments gouvernementaux auraient été évacués rapidement à titre de mesure de sécurité. D'après des médias locaux, l'incident s'est produit vers 20 heures, heure locale (00h00 GMT), après que des drones non identifiés ont été aperçus en train de survoler le palais, alimentant la confusion, alors que les autorités n'ont pas encore communiqué officiellement sur les faits.



## MEXIQUE

# La présidente Sheinbaum rejette toute ingérence en Amérique latine

*La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a condamné l'intervention militaire américaine au Venezuela et la capture du président Nicolás Maduro, rejetant fermement toute forme d'ingérence étrangère en Amérique latine et écartant l'hypothèse d'une action similaire sur le territoire mexicain.*

Lors de sa conférence de presse matinale de lundi, la cheffe de l'État a rappelé que le Mexique s'oppose catégoriquement à toute intervention extérieure, une position fondée, selon elle, à la fois sur la Constitution mexicaine et sur la Charte des Nations unies. « Nous rejetons sans équivoque toute intervention dans les affaires intérieures d'autres pays. L'histoire de l'Amérique latine est claire : l'ingérence n'a jamais apporté la démocratie, ni le bien-être, ni une stabilité durable », a-t-elle déclaré. Nicolas Maduro et son épouse, Cilia Flores, ont été capturés après que le président américain Donald Trump a ordonné samedi des frappes aériennes sur plusieurs sites de la capitale vénézuélienne, Caracas, qui auraient fait au moins 80 morts confirmés. Le ministre mexicain des affaires étrangères, Juan Ramón de la Fuente, a également critiqué l'action de l'administration Trump, dénonçant le rôle qu'il juge passif des Nations unies face à ce qu'il qualifie d'actes unilatéraux et violents contre un État souverain. « L'ONU demeure notre principale structure multilatérale, et la meilleure dont nous disposions. Mais elle s'est malheureusement révélée aujourd'hui inefficace pour contenir les abus des puissances hégémoniques », a-t-il affirmé, regrettant l'incapacité de l'organisation à faire respecter le droit international. Peu après l'intervention américaine au Venezuela, Donald Trump a évoqué d'autres pays d'Amérique latine comme cibles potentielles d'actions américaines, citant notamment le Mexique et la Colombie, qu'il accuse d'être des plaques tournantes du trafic international de drogue. À propos du Mexique, il a affirmé que Claudia Sheinbaum serait « terrorisée » par les cartels, qu'il présente comme les véritables détenteurs du pouvoir, laissant entendre la possibilité d'une intervention militaire. La présidente mexicaine a balayé ces hypothèses, affirmant ne pas croire à un scénario d'invasion. « Je ne crois pas à une intervention militaire. Je ne pense pas que ce soit quelque chose de réellement envisagé », a-t-elle déclaré, rappelant que Donald Trump avait à plusieurs reprises suggéré une entrée de l'armée américaine au Mexique, une option que son gouvernement a toujours rejetée. « Nous avons dit non, très fermement. D'abord parce que nous défendons notre souveraineté, et ensuite parce que ce n'est pas nécessaire », a-t-elle conclu.